

## **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2791 8 octobre 2014

## **SOMMAIRE**

Césport S.à r.l	Gam Consult S.A
Chez Nono S.à r.l	Gamma 2011 S.A., SPF133924
Cobral S.à r.l	Gazprom International S.A133925
Colim S.A	GCL Holdings LP S.à r.l
Concrete Investment I S.C.A133938	
"Cum Sine SPF S.à r.l."133935	de Décors Sàrl133929
Deanery Estates S.à r.l	Gildan (Luxembourg) Financing Sarl 133925
Deanery Holdings S.à r.l	Glentel AA International
Deanery Participation S.à r.l	Glentel International Corp133934
Debswana Investments133923	Groupe Forrest Luxembourg S.à r.lS.P.F.
Deli Sign s.à r.l	
Den Neie Feierkrop Société Coopérative	GS Ré - Société de Réassurance du Groupe
133927	GRAS SAVOYE
D.F. Holding S.A	GS Ré - Société de Réassurance du Groupe
EBG Service S.à.r.l	GRAS SAVOYE
Eco-Conseil (Luxembourg) G.m.b.H 133926	GS Ré - Société de Réassurance du Groupe
Edgards S.A	GRAS SAVOYE
Electroengine S.A	GS Ré - Société de Réassurance du Groupe GRAS SAVOYE133929
Elitherm S.A	GS Savery Lux S.à r.l
EM Holdings	Guido Schneider s.à r.l
Emiral S.A	Heypa S.A
Emiral S.A	HGHI Luxembourg S.A
Energreen S.A	_
Eralda International, S.à r.l	HIPEP VI-Holdings II S.à r.l
Eren Participations S.A	Infracapital F1 Holdings S.à r.l
Eren Renewable Energy S.A	I-Wo 5 S.à r.l
ESCO Spf S.A	Jabil Luxembourg Manufacturing S.à r.l.
Esplanade Germany S.à r.l	Lagavulin Invest S.A
Exafor S.A	L'Amandier S.A
Filvest S.C.A	Leisure Resources International S.A 133932
Fiscal Team (Luxembourg)133923	Rheinlanddamm II S.à r.l
Flamea SA	Royalty Pharma S.à r.l
Fleurilux S.à.r.l	Socalux S.A
Flower Power S.à r.l	Jucaiux J.M



## Chez Nono S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5495 Wintrange, 36, Brekelter.

R.C.S. Luxembourg B 175.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124621/9.

(140141422) Déposé au registre de <u>commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.</u>

## Cobral S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 144.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124624/9.

(140141826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Césport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3862 Schifflange, 56A, Cité Op Soltgen.

R.C.S. Luxembourg B 144.554.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124626/9.

(140141479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Colim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 16.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124627/9.

(140141467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## D.F. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 44.663.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124649/9.

(140141742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Deanery Estates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 132.680.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124653/9.

(140141910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



## Elitherm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 114.512.

Par la présente, je démissionne avec effet immédiat de ma fonction d'administrateur au sein de la société anonyme ELITHERM S.A. ayant son siège social au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B114512.

Fait à Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Aleksandar VUKOTIC.

Référence de publication: 2014124693/10.

(140142222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Energreen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 78.213.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**ENERGREEN S.A.** 

Référence de publication: 2014124697/10.

(140142250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Fiscal Team (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 176.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014124716/11.

(140141474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Flower Power S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9353 Bettendorf, 2, route d'Eppeldorf.

R.C.S. Luxembourg B 92.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014124728/11.

(140141690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Debswana Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 82.132.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014124667/12.

(140141750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



## Eralda International, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 97, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 96.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014124702/10.

(140141686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Eren Participations S.A., Société Anonyme.

#### Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 169.674.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 août 2014.

Référence de publication: 2014124708/10.

(140142326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Groupe Forrest Luxembourg S.à r.l.-S.P.F., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 158.753.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 69053 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124749/11.

(140141903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Gam Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.819.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014124751/11.

(140141521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Gamma 2011 S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 161.419.

Les bilan, compte pertes et profits et annexes au 31 décembre 2013, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014124752/12.

(140141874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



## Deanery Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 131.736.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124654/9.

(140141904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Exafor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4762 Pétange, 176, route de Niederkorn.

R.C.S. Luxembourg B 60.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014124714/10.

(140142340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Flamea SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 156.662.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 06 août 2014.

Référence de publication: 2014124726/10.

(140142311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Gildan (Luxembourg) Financing Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 160.797.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2014.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2014124739/11.

(140142168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Gazprom International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.526.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Juillet 2014.

Gazprom International S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Director

Référence de publication: 2014124736/14.

(140142199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



## Deanery Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 136.110.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124655/9.

(140141885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Royalty Pharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Royalty Pharma S.à r.l.

Mandataire

Référence de publication: 2014125924/11.

(140143317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## Eco-Conseil (Luxembourg) G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 18, rue Marie-Adelaïde.

R.C.S. Luxembourg B 41.441.

Die koordinierte Satzung vom 23/07/2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, den 05/08/2014.

Me Cosita Delvaux

Notar

Référence de publication: 2014124687/12.

(140141482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## GCL Holdings LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 47.420,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 138.208.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 24 juin 2014

Le mandat du réviseur d'entreprise venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2014 comme suit:

Réviseur d'entreprise:

KPMG Audit, 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

L'assemblée accepte la démission présentée par Monsieur Seiji Amino en qualité de gérant de la société et décide de nommer pour une durée indéterminée Mr Alfio Riciputo, demeurant professionnellement à 89A rue Pafebruch L-8308 Capellen en qualité de gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2014124757/22.

(140141567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



## Den Neie Feierkrop Société Coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-1129 Luxembourg, 38, rue des Anémones.

R.C.S. Luxembourg B 45.510.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124659/9.

(140142078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Eren Renewable Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.599.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 août 2014.

Référence de publication: 2014124710/10.

(140142312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Glentel AA International, Société à responsabilité limitée.

## Capital social: AUD 2.080.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 170.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Référence de publication: 2014124740/10.

(140141609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Guido Schneider s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4A, Op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 100.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 6 août 2014.

Référence de publication: 2014124777/10.

(140142108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## GS Ré - Société de Réassurance du Groupe GRAS SAVOYE, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 29.131.

Extrait du Procès-verbal de délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue extraordinairement le 31 janvier 2011 à 9 heures 30 dans les locaux de GRAS SAVOYE S.A. - FRANCE

Sixième résolution:

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la proposition du Conseil d'administration dans sa séance du 3 janvier 2011, nomme, en remplacement du Réviseur d'entreprises de la société MAZARS, le Réviseur d'entreprises de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS Luxembourg, sis, 400, Route d'Esch, B.P.1443, L-1014 Luxembourg, pour une durée d'un an, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Référence de publication: 2014125588/15.

(140142956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.



#### GS Ré - Société de Réassurance du Groupe GRAS SAVOYE, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 29.131.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 juin 2013 à 17 heures dans les locaux de GRAS SAVOYE - FRANCE

#### 6. Démission d'un Administrateur

Monsieur le Président du Conseil rappelle que Mme Marine CHARBONNIER a par courrier en date du 5 décembre 2012 démissionné de ses fonctions d'Administrateur à effet au 31 décembre 2012. Le Conseil en prend acte et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Référence de publication: 2014125586/13.

(140142956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## Heypa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.438.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du Conseil d'administration qui s'est tenu le 6 août 2014 à 15:00 au siège social de la société que:

- la démission avant terme de PATRIMONIUM CONSULTANTS SARL, RCS B125844 de son mandat d'administrateur de la société a été acceptée;
- Monsieur Claude Zenner demeurant au 30, Cité am Wenkel, L-8086 Bertrange, est nommé administrateur par cooptation, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, jusqu'à sa ratification par l'assemblée générale des actionnaires lors de la prochaine réunion, avec expiration du mandat en 2017.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014125607/17.

(140143032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

#### GS Ré - Société de Réassurance du Groupe GRAS SAVOYE, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 29.131.

Extrait du Procès-verbal de délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue extraordinairement le 12 juillet 2012

#### Sixième résolution:

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick LUCAS, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de trois (3) ans, venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

#### Septième résolution:

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Christian THEO-DOSE, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de trois (3) ans, venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

#### Huitième résolution:

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Olivier DUBOIS, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de trois (3) ans, venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

#### Neuvième résolution:

L'Assemblée Générale, constatant que Monsieur Jean Marc BRAULT de BOURNONVILLE a fait savoir qu'il ne souhaitait pas que son mandat d'administrateur qui vient à expiration ce jour soit renouvelé, décide de ne pas renouveler son mandat.

Référence de publication: 2014125587/24.

(140142956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.



## Deli Sign s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5403 Bech-Kleinmacher, 3, rue Jos Sunnen.

R.C.S. Luxembourg B 115.977.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124668/9.

(140141539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Emiral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 134.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124679/9.

(140142175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Gilbert Heuertz Entreprise de Peinture et de Décors Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3786 Tetange, 10, rue Pierre Schiltz.

R.C.S. Luxembourg B 80.542.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GILBERT HEUERTZ ENTREPRISE DE PEINTURE ET DE DECORS

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014125577/12.

(140143457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## GS Ré - Société de Réassurance du Groupe GRAS SAVOYE, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 29.131.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 juillet 2014 à 11h dans les locaux de Gras Savoye - France à Puteaux

1. Cooptation d'un nouvel Administrateur en remplacement de Mr Théodose

Suite au décès de Monsieur Christian THEODOSE, Administrateur, en date du 21 décembre 2013, le Conseil coopte en remplacement Monsieur Jean-Michel OLOA, né le 12 mars 1964 à Saint-Maurice (France) de nationalité française, demeurant 112 rue des Romains, L- 8041 Strassen (Luxembourg) en tant qu'Administrateur pour la durée restant de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. Nomination du nouvel Administrateur délégué suite au décès de Mr Théodose

Le Conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur Jean-Michel OLOA en remplacement de Monsieur Christian THEODOSE en qualité d'Administrateur délégué de la société GS Ré pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

3. Proposition de renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler pour une durée d'un an le mandat de Réviseur d'entreprises indépendant de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Référence de publication: 2014125585/24.

(140142956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.



## Filvest S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 150.676.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2014

L'Assemblée renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers à Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

Luxembourg, le 25 juillet 2014.

FILVEST S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2014124724/14.

(140142103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Infracapital F1 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 152.866.

Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 25 juillet 2014

- 1. Monsieur Antonio Botija a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.
- 2. Madame Maria Georgina Dellacha, administrateur de sociétés, née à Buenos Aires (Argentine) le 26 janvier 1975, demeurant professionnellem87ent à Laurence Pountney Hill, EC4R 0HH Londres (Royaume-Uni), a été nommée comme gérante de catégorie A pour une durée indéterminée et avec effet au 25 juillet 2014.

Luxembourg, le 4 août 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Infracapital F1 Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014124823/16.

(140141599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## GS Savery Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 169.829.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Vintage Fund IV Offshore Holdings, L.P. qui est devenu Vintage IV Offshore Holdings LP.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Private Equity Partners IX Offshore Holdings, L.P. qui est devenu Private Equity Partners IX Offshore Holdings LP.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Vintage Fund IV, L.P. qui est devenu Vintage IV LP.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Vintage Fund V, L.P. qui est devenu Vintage V LP.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Private Equity Partners IX, L.P. qui est devenu Private Equity Partners IX LP.

II résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Vintage Fund IV PMD QP Fund, L.P. qui est devenu Vintage IV PMD QP LP.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Vintage Fund V Offshore Holdings, L.P. qui est devenu Vintage V Offshore Holdings LP.

Il résulte d'un changement de nom de l'actionnaire Goldman Sachs Vintage Fund V Europe Holdings, L.P. qui est devenu Vintage V Europe HIds LP.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS Savery Lux S.à r.l.

Référence de publication: 2014124775/24.

(140141571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



## Emiral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 134.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124680/9.

(140142176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Fleurilux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9261 Diekirch, 29, rue Muller Fromes. R.C.S. Luxembourg B 94.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014124727/10.

(140142343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## HGHI Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 186.354.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. Juli 2014

Die Niederlegung seinem Mandat von Herrn Dr. HUTH Harald Gerome als Verwaltungsrats-Mitglied wurde akzeptiert zum heutigen Tag.

Herrn Richard Kohl, geschäftsansässig in 6-8 Op der Ahlkerrech, in 6776 Grevenmacher wurde als neuer Verwaltungsrats-Mitglied bestellt. Sein Mandat wird bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2020 geführt.

Die Versammlung

Référence de publication: 2014125608/13.

(140142802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## HIPEP VI-Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 161.216.

## FXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 10 juillet 2014 que:

- 1. La démission de Monsieur Benoît BAUDUIN, gérant de catégorie B de la Société a été acceptée avec effet au 10 juillet 2014.
- 2. Monsieur Philippe SALPETIER, né le 19 août 1970 à Libramont, Belgique et résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg a été nommé gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- 3. La démission de Madame Martha D. VORLICEK, gérant de catégorie A de la Société a été acceptée avec effet immédiat.
- 4. Monsieur Jeffrey R. KEAY, né le 1 <sup>er</sup> octobre 1974 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au Bâtiment One Financial Center, MA 02111 Boston, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 7 août 2014.

Référence de publication: 2014125610/22.

(140143449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.



## Esplanade Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 136.086.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124682/9.

(140141975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## EBG Service S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 6, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 49.970.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124686/9.

(140141442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Leisure Resources International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 37.044.

Lors de l'assemblée générale tenue le 11 Mars 2014 il a été convenu ce qui suit:

3. Résolution:

Il mandat de Réviseur d'entreprises agréé sont renouvelé et prendront fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Il adresse d'Administrateur Nicolas COTONER MARTOS change de 24, Rue de Bragance, L- 1255 Luxembourg a 37, Rue Nicolas Mersch, L- 5861 Fentange.

Et il adresse de Administrateur Juan Carlos SMITH MORRONDO change de 2, C/Juan Ramon Jimenez, E - 28036 Madrid a 5, Santiago Bernabeu, E - 28036 Madrid.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06. Août 2014.

Référence de publication: 2014125733/17.

(140142336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## ESCO Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 37.091.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2014

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Monsieur Peter Van Opstal et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Monsieur Christian Knauff, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014125522/19.

(140143312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.



## Electroengine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1240 Luxembourg, 18, rue Charles Bernhoeft.

R.C.S. Luxembourg B 164.386.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124692/9.

(140141749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Edgards S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 167.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124688/9.

(140142063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### L'Amandier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 28.840.

#### **EXTRAIT**

Depuis le 8 mai 2014, Monsieur Bertrand PARTY, né le 12 juin 1976 à Muret, France, avec adresse professionnelle à 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, assure la fonction de représentant permanent de la société à responsabilité limitée TITAN pour ses fonctions d'administrateur de la société anonyme L'AMANDIER S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour Extrait La société

Référence de publication: 2014125700/14.

(140142637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## Lagavulin Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 98.758.

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 17. Juni 2014

Folgende Beschlüsse wurden einstimmig gefasst:

#### Erster Beschluss:

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt, mit sofortiger Wirkung, der Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts "PM CONSULTING SA", mit Gesellschaftssitz in L-9840 Siebenaler, 14, Maison, eingetragen im Handels- und Firmenregister Luxemburgs, unter der Nummer B 177.961, von ihrem Mandat als Kommissar der Gesellschaft zur Kenntnis.

#### Zweiter Beschluss:

Die Generalversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, die Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen "FN-Services S.à r.l.", mit Gesellschaftssitz in L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss, eingetragen im Handelsund Firmenregister Luxemburg, unter der Nummer B 92.183, als Kommissar der Gesellschaft zu ernennen.

Das Mandat des Kommissars endet zum Datum der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2018.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 7. August 2014.

Für LAGAVULIN INVEST S.A.

FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2014125722/22.

(140143226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.



## EM Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014124695/9.

(140141536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

#### Glentel International Corp., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: USD 918.182,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Référence de publication: 2014124741/10.

(140141608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.

## Rheinlanddamm II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

## Capital social: EUR 642.400,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 130.575.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que l'Associé unique de la Société, à savoir EOF Germany S.à r.l., ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, détentrice de 6.424 parts sociales de Rheinlanddamm Il S.à r.l., a cédé ses parts sociales en date du 27 juillet 2013 de la manière suivante:

- 6.424 parts sociales à Rheinlanddamm S.à r.l., ayant son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 août 2014.

Pour extrait conforme

Pour la société

Le Gérant

Référence de publication: 2014128163/17.

(140144358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2014.

#### I-Wo 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.240.

Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 13 juin 2014

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 30 juin 2014.

Veuillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Mark GORHOLT, Madame Tessy LANG et Monsieur Frank PLETSCH, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert avec effet au 1 er mars 2014.

Veuillez également noter que le siège social de l'associée unique I-Wohnen S.à r.l. a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 5 août 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour I-Wo 5 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014124816/18.

(140141794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2014.



#### Socalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 39.683.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 12 juin 2014

Le mandat de Réviseur d'Entreprises Agréé, Ernst & Young S.A. Société Anonyme, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, est reconduit pour une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

SOCALUX S.A.

Etienne MAROT / Alain JACOB

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014125978/13.

(140142407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

## "Cum Sine SPF S.à r.l.", Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 10, rue Chingiz T. Aitmatov.

R.C.S. Luxembourg B 189.436.

#### **STATUTS**

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois juillet.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

Monsieur Francis Igor Serge Alain Laurent Michel VAN VELSEN, directeur de société, né le 25 septembre 1968 à Leiden (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 10, rue Chingiz T. Aitmatov L-1161 Luxembourg, agissant tant en son nom personnel qu'en tant que mandataire de:

Madame Monique SUTTORP, épouse VAN VELSEN, retraitée, née le 9 Septembre 1959 à Nijmegen (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 10, rue Chingiz T. Aitmatov L-1161 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 21 juillet 2014.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparants, présents et représentées comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial, en abrégé "SPF", qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

#### Titre I er . Définitions

"Loi": signifie les dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

"Loi SPF": signifie les dispositions de la loi du 11 mai 2007 concernant la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF");

"Statuts": signifie les statuts de la Société.

## Titre II. Dénomination - Objet - Durée - Siège social

- **Art. 1** er. Il est formé par la présente, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "CUM SINE SPF S.à r.l.", (ci-après la "Société"), qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens de la Loi SPF et régie par les dispositions légales afférentes ainsi que par les présents Statuts.
- **Art. 2.** L'objet de la Société est exclusivement l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la Loi SPF relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.
- La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de ces sociétés.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.



**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### Titre III. Capital social - Parts sociales

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Les parts sociales sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
  - c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Les titres émis par une SPF ne peuvent faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 6.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Sous réserve que le cessionnaire remplisse les conditions de l'article 3 de la Loi SPF définissant l'investisseur éligible, les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Sous réserve que le cessionnaire remplisse les conditions de l'article 3 de la Loi SPF définissant l'investisseur éligible, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi et sous réserve que le cessionnaire remplisse les conditions de l'article 3 de la Loi SPF définissant l'investisseur éligible.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

- Art. 7. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- **Art. 8.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 9.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procèsverbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 10. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.



## Titre IV. Administration et gérance

- **Art. 11.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 13.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.
  - Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 15.** Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'/aux associé(s) en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

La gérance est autorisée à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

- 1. la gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires:
- 2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.
  - Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.

#### Titre V. Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### Titre VI. Dispositions générales

**Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 concernant la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

#### Disposition transitoire:

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

#### Souscription et libération:

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Madame Monique SUTTORP, épouse VAN VELSEN, prénommée:	6.250
2. Monsieur Francis VAN VELSEN, prénommé:	6.250
Total:	12 500

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été libérées entièrement par les prédits souscripteurs moyennant apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate.

## Constatation

Le notaire instrumentant ayant dressé le présent acte déclare avoir vérifié que les conditions énumérées à l'article 183 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales sont remplies et le constate expressément.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

## Résolutions des associés:

Les associés, présents et représentés comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris immédiatement les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est fixé à L-1161 Luxembourg, 10 rue Chingiz T. Aitmatov.
- 2. Le nombre de gérants est fixé à un (1),
- 3. Est nommé gérant unique pour une période indéterminée:



Monsieur Francis VAN VELSEN, prénommé.

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature du gérant unique, en présence d'un seul gérant, et par la signature de l'un des gérants, en présence de plusieurs gérants.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. I. S. A. L. M. VAN VELSEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2014. LAC/2014/35548. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

#### POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 11 août 2014.

Référence de publication: 2014129295/159.

(140146635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2014.

## Concrete Investment I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 184.162.

In the year two thousand and fourteen, on the first day of August,

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

#### THERE APPEARED:

(1) Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 184124,

duly represented by Mr Philippe Harles, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 1 August 2014 in Luxembourg; and

(2) Concrete Investment I GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 184127,

duly represented by Mr Philippe Harles, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 1 August 2014 in Luxembourg.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties are the sole shareholders of Concrete Investment I S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 184162 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 28 January 2014 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 4 April 2014 number 871. The articles of association have not yet been amended.

The appearing parties, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

#### Agenda

- 1 Conversion of the existing one (1) unlimited share and three million ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (3,099,999) ordinary shares of the Company having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, into one (1) unlimited share and one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (154,999) ordinary shares of the Company having a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20) each through the increase of their nominal value.
- 2 Increase of the Company's share capital from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) then represented by one (1) unlimited share and one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (154,999) ordinary shares having a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20) each, to two million thirty-one thousand Euro (EUR 2,031,000) represented by one (1) unlimited share and ten million one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (10,154,999) ordinary shares with a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20) each through a contribution in cash.
  - 3 Subsequent amendment of Article 5.1 of the articles of association of the Company.
  - 4 Subsequent amendment of Article 6.1 of the articles of association of the Company.



- 5 Full restatement of the articles of association of the Company without amendment of the corporate object clause.
- 6 Approval and authorisation of the redemption by the Company of up to ten million (10,000,000) ordinary shares of the Company for a price of one Euro cent (EUR 0.01) per share.

Granting of a special power of attorney to the management board of the Company in order to implement the redemption.

Limitation of the authorisation to a period expiring no later than five (5) years from the date of the publication of the present authorisation in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

7 Appointment of new managers in replacement of Concrete Investment I GP S.à r.l. as sole manager of the Company. 8 Miscellaneous.

The extraordinary general meeting of the Company then takes the following resolutions:

#### First resolution

The extraordinary general meeting of the Company resolves to convert the existing one (1) unlimited share and the three million ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (3,099,999) ordinary shares of the Company having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, into one (1) unlimited share and one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (154,999) ordinary shares of the Company having a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20) each through the increase of their nominal value as follows:

- the one (1) unlimited share and the nineteen (19) ordinary shares of the Company having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each held by Concrete Investment I GP S.à r.l. are converted into one (1) unlimited share of the Company having a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20); and
- the three million ninety-nine thousand nine hundred eighty (3,099,980) ordinary shares of the Company having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each held by Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l. are converted into one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (154,999) ordinary shares having a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20) each.

#### Second resolution

The extraordinary general meeting of the Company resolves to increase the Company's share capital by an amount of two million Euro (EUR 2,000,000) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) to two million thirty-one thousand Euro (EUR 2,031,000) through the issue of ten million (10,000,000) new ordinary shares, each having a nominal value of twenty Euro cent (EUR 0.20) with effect immediately after this general meeting of the Company.

#### Subscription and payment

The ten million (10,000,000) new ordinary shares have been subscribed by Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l., aforementioned, at a total price of two million Euro (EUR 2,000,000) entirely allocated to the share capital of the Company.

The ten million (10,000,000) new ordinary shares have been fully paid up in cash by Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l., aforementioned, and the total amount of two million Euro (EUR 2,000,000) is at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

#### Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the extraordinary general meeting of the Company resolves to amend Article 5.1 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at two million thirty-one thousand Euro (EUR 2,031,000), represented by ten million one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (10,154,999) ordinary shares (the "Ordinary Shares" and the holders thereof the "Limited Partners") and one (1) unlimited share (the "Unlimited Share" and the holder thereof the "General Partner") with a nominal value of twenty euro cent (EUR 0.20) each. The Unlimited Share is held by the General Partner (actionnaire commandité). The Ordinary Shares and the Unlimited Share are hereafter together referred to as the "Shares"."

#### Fourth resolution

As a consequence of the first resolution, the extraordinary general meeting of the Company resolves to amend Article 6.1 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

" **6.1.** The authorised capital, including the share capital, is set at one billion four hundred million euro (EUR 1,400,000,000), consisting of six billion nine hundred and ninety-nine million nine hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (6,999,999,999) Ordinary Shares and one (1) Unlimited Share with a nominal value of twenty euro cent (EUR 0.20) each. During a period of time of five (5) years from the date of the publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew or to increase the authorised capital pursuant to this article, the Managers are hereby authorised to issue Shares, to grant options to subscribe for Shares and to issue any other



instruments convertible into Shares within the limits of the authorised capital to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving a preferential right to subscribe to the Shares issued for the existing shareholders. Such authorisation may be renewed through a resolution of the Shareholder Meeting adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years."

#### Fifth resolution

The extraordinary general meeting of the Company resolves to fully restate the articles of association of the Company with the exception of the corporate object of the Company which remains unchanged, so that the articles of association of the Company shall henceforth read as follows:

## "A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a partnership limited by shares (société en commandite par actions) under the name "Concrete Investment I S.C.A." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

#### Art. 2. Purpose.

- 2.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.
- 2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.
- 2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.
- 2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

#### Art. 3. Duration.

- 3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- 3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the Shareholder Meeting, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

## Art. 4. Registered office.

- 4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the Managers (as defined below). It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Shareholder Meeting, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
- 4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Management Board.
- 4.4 In the event that the Managers determine that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## B. Share capital - Shares

#### Art. 5. Share capital.

- 5.1 The Company's share capital is set at two million thirty-one thousand Euro (EUR 2,031,000), represented by ten million one hundred fifty-four thousand nine hundred ninety-nine (10,154,999) ordinary shares (the "Ordinary Shares" and the holders thereof the "Limited Partners") and one (1) unlimited share (the "Unlimited Share" and the holder thereof the "General Partner") with a nominal value of twenty euro cent (EUR 0.20) each. The Unlimited Share is held by the General Partner (actionnaire commandité). The Ordinary Shares and the Unlimited Share are hereafter together referred to as the "Shares".
- 5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the Shareholder Meeting adopted in the manner required for an amendment of these articles of association or as set out in article 6 hereof.
- 5.3 Any new Shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s) in proportion to the number of Shares held by them in the Company's share capital. The Managers shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised and which may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s) announcing the opening of the subscription period.



The Managers may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholders in accordance with article 6 hereof.

5.4 The Company may redeem its own Shares subject to the provisions of the Law.

#### Art. 6. Authorised capital.

- 6.1 The authorised capital, including the share capital, is set at one billion four hundred million euro (EUR 1,400,000,000), consisting of six billion nine hundred and ninety-nine million nine hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (6,999,999,999) Ordinary Shares and one (1) Unlimited Share with a nominal value of twenty euro cent (EUR 0.20) each. During a period of time of five (5) years from the date of the publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew or to increase the authorised capital pursuant to this article, the Managers are hereby authorised to issue Shares, to grant options to subscribe for Shares and to issue any other instruments convertible into Shares within the limits of the authorised capital to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving a preferential right to subscribe to the Shares issued for the existing shareholders. Such authorisation may be renewed through a resolution of the Shareholder Meeting adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.
- 6.2 The authorised capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholder Meeting adopted in the manner required for amendments of these articles of association.

#### Art. 7. Shares.

7.1 The Company's share capital is divided into Shares, each of them having the same nominal value.

The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until such representative has been appointed.

7.2 The Shares are in registered form.

#### Art. 8. Continuation of the Company - replacement of the General Partner.

- 8.1 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company. In the event of revocation, resignation, bankruptcy or any similar situation of the sole General Partner, the Company shall continue to exist.
- 8.2 If any such event occurs with respect to the sole General Partner and if no replacement has been provided for previously, the Supervisory Board, failing him, any shareholder shall as soon as possible convene a Shareholder Meeting. The Shareholder Meeting shall (without the approval of such General Partner but with the consent of such replacement general partner) appoint a general partner in replacement.
- 8.3 A General Partner may be removed as general partner at any time by a decision of the Shareholder Meeting approved by shareholders representing more than two thirds (2/3) of the Company's share capital. The sole General Partner may only be removed if a replacement general partner is appointed at the same time.
- 8.4 As a consequence of such replacement, the Unlimited Share(s) held by such leaving General Partner is/are automatically transferred to the newly appointed General Partner at the time of its appointment for a price equal to the subscription price thereof. Any Manager, acting individually, is authorized to record such transfer in the share register of the Company.

### Art. 9. Register of Shares - Transfer of Shares.

- 9.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any Shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of Shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant Shareholder.
- 9.2 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.
- 9.3 The Shares are transferable in accordance with the provisions of the Law and the provisions of any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company.
- 9.4 The Unlimited Share(s) is (are) only transferrable to unlimited shareholders jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.
- 9.5 Any transfer of Shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares of the Company, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

## Art. 10. Liability of shareholders.

10.1 Limited Partners shall not interfere with the management of the Company vis-à-vis third parties. The liability of the Limited Partners (actionnaires commanditaires) is limited to the amount of share capital for which they have sub-



scribed. However, Limited Partners are jointly and severally liable for all obligations of the Company in which they have participated contrary to the foregoing restriction. Limited Partners are also jointly and severally liable visà-vis third parties for all obligations of the Company in which they have not participated if they regularly act on behalf of the Company in management matters vis-à-vis third parties. A limited partner acting as representative of a Manager or the General Partner does not, by the mere fact of acting in such capacity and to the extent that he indicates the same, incur the aforementioned joint and several liability.

10.2 If more than one Unlimited Share is issued, its owners (actionnaires commandités) are jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

## C. General meetings of shareholders

**Art. 11. Powers of the Shareholder Meeting.** The shareholders exercise their collective rights in the Shareholder Meetings. Any regularly constituted Shareholder Meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company. The Shareholder Meeting is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

#### Art. 12. Convening of general meetings of shareholders.

- 12.1 The Shareholder Meeting may at any time be convened by the Management Board or, as the case may be, by the Supervisory Board.
- 12.2 It must be convened by the Management Board or the Supervisory Board upon written request with an indication of the agenda of (i) the Investor Board or (ii) one or several shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the Shareholder Meeting shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request.
- 12.3 The convening notices for any Shareholder Meeting shall be made by registered letters only and shall be dispatched to each holder of SCA Equity Securities by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting.
- 12.4 If all of the holders of Shares are present or represented at a Shareholder Meeting and they acknowledge that they and that the holders of SCA Warrant have been informed of the agenda of the Shareholder Meeting, the Shareholder Meeting may be held without prior notice.

#### Art. 13. Conduct of the Shareholder Meetings.

- 13.1 The annual Shareholder Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of such Shareholder Meeting, on 10 June at 3 p.m. CET. If such day is a legal holiday, the annual Shareholder Meeting shall be held on the next following Business Day. Other Shareholder Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices.
- 13.2 A board of the meeting shall be formed at any Shareholder Meeting, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer who need neither be Shareholders nor the Manager(s). The chairman of the Shareholder Meeting shall be the Chairman of the Investor Board (or a representative thereof). The chairman of any Shareholder Meeting shall determine the order of business and the procedure at the Shareholder Meeting, including such regulation of the manner of voting and the conduct of discussion as seem to him or her to be in order.
- 13.3 If all the Shareholders present at the Shareholder Meeting decide that they can control the regularity of the votes, the Shareholders may unanimously decide to only appoint (i) a chairman and a secretary or (ii) a single person who will assume the role of the board and in such case there is no need to appoint a scrutineer. Any reference made herein to the "board of the meeting" shall in such case be construed as a reference to the "chairman and secretary" or, as the case may be, to the "single person who assumes the role of the board", depending on the context and as applicable. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.
  - 13.4 An attendance list must be kept at all Shareholder Meetings.
- 13.5 A holder of Shares may act at any Shareholder Meeting by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders.
- 13.6 Shareholders taking part in a Shareholder Meeting by conference call, through video-conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.
- 13.7 Each Shareholder may vote at a Shareholder Meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the shareholders, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting by ticking the appropriate box.



- 13.8 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the Shareholder Meeting to which they relate.
- 13.9 The Managers may determine further conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any Shareholder Meeting.
- **Art. 14. No General Partner consent needed.** The Shareholder Meetings may adopt resolutions, other than those affecting the General Partner, without the consent of the General Partner at a presence quorum and the majorities provided for in these articles of association.

#### Art. 15. Quorum and vote.

- 15.1 Each Share entitles to one vote in Shareholder Meetings.
- 15.2 To the extent that applicable law, the Law or these articles of association do not require a different quorum or convening process and safe for the provisions of article 17 (Amendment of the articles of association), all resolutions of the Shareholder Meeting shall be adopted in a meeting (the "First Shareholder Meeting") where fifty percent (50%) or more of the SCA Shares then outstanding and held by holders of SCA Shares other than any member of the Group are present or represented. If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Shareholder Meeting a quorum is not present, or if during the First Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the First Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs no earlier than and at least eight (8) Business Days following the originally scheduled date of the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the "Second Shareholder Meeting"), and a written notice of the same shall be circulated by the Chairman of the Investor Board to the Shareholders entitled to notice of the original meeting within twenty four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Shareholder Meeting shall exist where twenty five (25%) or more of the SCA Shares then outstanding and held by holders of SCA Shares other than any member of the Group are present or represented and such Second Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant Shareholders. If, within thirty (30) minutes following the time appointed for the Second Shareholder Meeting, a quorum is not present, or if during the Second Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the Second Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs no earlier than ten (10) Business Days following the originally scheduled date of the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the "Third Shareholder Meeting"), and a written notice of the same shall be circulated by the Chairman of the Investor Board to the Shareholders entitled to notice of the original meeting within twenty four (24) hours of the adjournment. At the Third Shareholder Meeting, the holders of the SCA Shares present or represented at any given time during such Meeting shall form a quorum. Such Third Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant Shareholders.

#### 15.3 Shares held by the Group

Notwithstanding anything to the contrary in these articles of association but subject to mandatory provisions of Luxembourg law, any Shares held at any time by any member of the Group pursuant to these articles of association, any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company or otherwise shall be taken into account for the purpose of article 11 to article 20 but disregarded for voting purposes of article 15, article 16 and article 17 until such time as such Shares are held by a Standard Shareholder.

**Art. 16. Specific majorities.** Without prejudice to higher majorities or stricter quorum required by the Law or these articles of association, resolutions at a validly convened Shareholder Meeting shall be adopted by such Shareholder Meeting at the following specific majorities of the SCA Shares:

## 16.1 50% Shareholder Consent Matters

The matters set forth hereafter (50% Shareholder Consent Matters) shall be subject to the affirmative vote of greater than fifty percent (50%) of votes validly cast at a Shareholder Meeting by the holders of the SCA Shares with respect to such SCA Shares; provided that if any Shareholder (together with its Affiliates) holds SCA Shares representing more than 50% of the SCA Shares then outstanding, the matters set forth hereafter (50% Shareholder Consent Matters) shall be subject to the affirmative vote of not less than seventy-five percent (75%) of votes validly cast at a Shareholder Meeting by the holders of the SCA Shares with respect to such SCA Shares:

- 1. Election of the members of the Investor Board; and
- 2. Any amendment of the Transaction Agreements other than (x) in connection with any form of public offer of equity securities of the Company, any Group Subsidiary and/or any vehicle organised or acquired for the purpose of consummating a public offering or which would become the ultimate holding company of the Group in connection with a public offering (y) an issuance of Securities validly authorised and effected in accordance with any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company and/or (z) any amendment of the terms and conditions of certain debt or equity instruments which may be issued by the Company from time to time, approved by the Investor Board in connection with any Equity Cure, provided that no amendment of the Transaction Agreements shall be made (A) which disproportionately and adversely (including adversely on the basis of improved treatment to the other Share-



holders) or unfairly affects any particular securityholder when compared to the other Shareholders without the separate affirmative consent of such disproportionately and adversely or unfairly affected securityholder, or (B) which disproportionately and adversely (including adversely on the basis of improved treatment to the other classes of Shareholders) or unfairly affects any class of Shareholders when compared to the other classes of Shareholders (as determined by the Investor Board in good faith) without the separate affirmative consent of not less than sixty six two third percent (66 2/3%) of such disproportionately and adversely or unfairly affected class of Shareholders.

#### 16.2 66 2/3% Shareholder Consent Matters

The matters set forth hereafter (66 2/3% Shareholder Consent Matters) shall be subject to the affirmative vote of not less than two-third (66 2/3%) of votes validly cast at a Shareholder Meeting by the holders of the SCA Shares with respect to such SCA Shares; provided that if any Shareholder (together with its Affiliates) holds SCA Shares representing more than 50% of the SCA Shares then outstanding, the matters set forth hereafter (66 2/3% Shareholder Consent Matters) shall be subject to the affirmative vote of not less than seventy-five percent (75%) of votes validly cast at a Shareholder Meeting by the holders of the SCA Shares with respect to such SCA Shares:

- 1. Any merger, consolidation or amalgamation of the Company with any other company;
- 2. Any issuance of Securities (excluding any issuance out of the authorized capital);
- 3. The creation or renewal of any authorized share capital;
- 4. Any liquidation of the Company;
- 5. Any changes to the Company's articles of association;
- 6. Approval of Distributions;
- 7. Any IPO of IVG or any subsidiary undertaking of IVG; and
- 8. Any instructions to Concrete Investment I GmbH concerning the exercise of voting rights in IVG regarding:
- a. a disposal by Concrete Investment I GmbH of more than 50% of the shares in IVG held by Concrete Investment I GmbH;

b. the exercise of voting rights regarding measures pursuant to the German Transformation Act (Umwandlungsgesetz; UmwG) (e.g. merger (Verschmelzung), spin-off (Abspaltung), hive-down (Ausgliederung) or transformation (Formwechsel) regarding IVG, other than (i) any merger with another Group Company, (ii) any hivedown or spin-off to another Group Company and (iii) any transformation of IVG into a GmbH or a Societas Europeae (SE) (the items lit (i) through (iii) shall only require 50% board approval). The same shall apply with respect to any material subsidiary of IVG;

- c. the exercise of voting rights regarding any capital increase of IVG (other than for the purpose of refinancing any debt financing of IVG provided by Shareholders);
  - d. the exercise of voting rights regarding any liquidation of IVG;
  - e. the exercise of voting rights regarding any changes to the articles of association of IVG

provided that for items 1 to 5, the resolutions can only be adopted where at least half of the share capital of the Company is present or represented. In case the second condition is not satisfied, a second Shareholder Meeting may be convened in accordance with legal requirements which may deliberate regardless of the proportion of the capital represented.

**Art. 17. Amendments of the articles of association.** Except as otherwise provided herein and without prejudice to article 13 of these articles of association, these articles of association may be amended by a majority of at least two thirds of the votes validly cast at a Shareholder Meeting at which a quorum of more than half of the Company's share capital is present or represented. If no quorum is reached in a Shareholder Meeting, a second Shareholder Meeting may be convened in accordance with the Law and these articles of association which may deliberate without prejudice to article 13 of these articles of association, regardless of the quorum and at which resolutions are taken at a majority of at least two thirds of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

- **Art. 18. Change of nationality.** The Shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.
- Art. 19. Adjournment of Shareholder Meetings. Subject to the provisions of the Law, the Management Board may adjourn any Shareholder Meeting being in progress for four (4) weeks. The Management Board shall do so at the request of Shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. In the event of an adjournment, any resolution already adopted by the Shareholder Meeting shall be cancelled.
- **Art. 20. Minutes of Shareholder Meetings.** The board of any Shareholder Meeting shall draw up minutes of the Shareholder Meeting which shall be signed by the members of the board of the Shareholder Meeting as well as by any Shareholder upon its request.

Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the Shareholder Meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by any two (2) Managers.

## SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

## D. Management

#### Art. 21. Powers of the Management Board.

- 21.1 The Company shall be managed by a minimum of one (1) Manager and up to three (3) Managers, who may be, but do not need to be chosen among the General Partner(s). If the Company has several managers, the managers form the Management Board.
- 21.2 The Managers are vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the Shareholder Meeting and provided that in case of any actions outside the Ordinary Course of Business, such actions require the prior approval by the Investor Board, to the extent the Investor Board has been appointed, each time to the extent required under the terms of these articles of association and any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company.
- 21.3 The matters referenced in articles 31.5 (50% Investor Board approval matters) and 31.6 (80% Investor Board approval matters) always require the prior consent of the Investor Board. The Shareholder Meeting may make further matters subject to the Investor Board's prior consent.
- Art. 22. Appointment, removal and term of office of Managers. Managers shall be appointed and may be removed without cause by the Shareholder Meeting at a simple majority of the votes validly cast in a general meeting. The Managers shall be appointed for a term not exceeding one (1) year but they may be re-appointed.

## Art. 23. Convening meetings of the Management Board.

- 23.1 The Management Board shall meet upon call by any Manager. The meetings of the Management Board shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.
- 23.2 Written notice of any meeting of the Management Board must be given to Managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Managers which has been communicated to all managers.

No prior notice shall be required in case all Managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all of the Managers.

#### Art. 24. Conduct of meetings of the Management Board.

- 24.1 The Managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Managers.
- 24.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the Managers. In his absence, the Managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of Managers present or represented at any such meeting.
- 24.3 Any Manager may act at any meeting of the Managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A Manager may represent one or more but not all of the other Managers.
- 24.4 Meetings of the Managers may also be held by conference call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.
- 24.5 The Managers may deliberate or act validly only if at least half of the members of the Management Board are present or represented at a meeting of the Managers.
- 24.6 Decisions shall be taken by a simple majority vote of the Managers present or represented at such meeting. In the case of a tie, the chairman shall not have a casting vote.
- 24.7 The Managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each Manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

#### Art. 25. Minutes of the decisions of the Management Board.

- 25.1 The minutes of any meeting of the Management Board shall be signed by the chairman or in his absence by the chairman pro tempore, or by any two (2) Managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by any two (2) Managers.
- 25.2 Decisions of the sole Manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole Manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole Manager.
- Art. 26. Dealing with third parties. The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole Manager, or, if the Company has several managers, by the joint signature of any two (2) Managers,



or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the Managers within the limits of such delegation.

#### E. Investor board

#### Art. 27. Appointment, removal and term of office of Directors.

- 27.1 The Company may have a shareholder board composed by a minimum of one (1) Director and up to six (6) Directors (the "Investor Board").
  - 27.2 The Investor Board shall consist of a, and shall, be comprised as follows:
- a) up to four (4) class A directors who may be appointed at all times by the Shareholder Meeting solely from a list of nominees proposed to such Shareholder Meeting by the Shareholders (the "Class A Directors");
- b) one (1) class A director appointed at all times by the Shareholder Meeting solely from a list of nominees proposed to such Shareholder Meeting by the SCA II or, for so long as the latter fails to exercise such right of proposal, from a list of nominees proposed to such Shareholder Meeting by the Shareholders (the "Convert Class A Director");
- c) up to one (1) independent class B director appointed at all times by the Shareholder Meeting solely from a list of nominees proposed to such Shareholder Meeting by the Agent from time to time.

The right for the SCA II to propose a list of nominees for appointment as Convert Class A Director by the Shareholder Meeting ceases upon SCA II indirectly holding less than fifteen per cent (15%) of the outstanding shares in IVG.

27.3 Directors shall be appointed and may be removed without cause by the Shareholder Meeting at a simple majority of the votes validly cast in a general meeting. Each person serving as a Director as from the first establishment of the Investor Board shall serve for an initial term terminating on the day the annual Shareholder Meeting resolving upon the annual accounts of the Company, unless earlier removed or resigned. Each subsequent Director shall serve for a term of the longer of (x) one year and (y) until such time as such Director's successor is validly elected and seated in accordance with the terms of the Law, these articles of association and any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company, unless earlier removed or resigned. If any Director ceases to serve on the Investor Board for any reason, the Management Board shall, as promptly as practicable, convene a Shareholder Meeting to fill such vacancy in accordance with the terms of these articles of association and any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company.

**Art. 28. Chairman.** The Chairman shall be one of the Class A Directors and shall be selected by a majority vote of the Investor Board (including a majority vote of the Class A Directors), provided that the Chairman shall not have a casting vote. Notwithstanding the foregoing, with respect to any meeting of the Investor Board that is not attended by the Chairman, the Investor Board may appoint another Class A Director to serve as 'chairman pro tempore' of such meeting of the Investor Board.

Art. 29. Convening meetings of the Investor Board. Written notice of any meeting of the Investor Board shall be given to the Directors at least three (3) Business Days in advance of the date scheduled for such meeting; provided that if in the opinion of the Chairman the interests of the Group would be reasonably adversely affected if the business to be transacted at such meeting were not dealt with as a matter of urgency, advance notice of twenty-four (24) hours may be given; provided further that such notice period may be further limited with the unanimous consent of the Directors. Notice shall be made by mail, facsimile or e-mail and shall contain, inter alia, the place, date and time of the meeting and an agenda specifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting together with all relevant agreements to be approved (or summaries of the material terms thereof) to the extent then available. Matters not on the agenda, or business conducted in relation to those matters, may not be raised at an Investor Board meeting unless all the Directors agree in writing. Notice may be waived by any Director (with respect to himself) by consent in writing or by such Director's attendance at such meeting. Notice will not be required for a meeting to be held at a time and location and having an agenda determined in a prior resolution adopted by the Investor Board.

## Art. 30. Quorum and Conduct of meetings of the Investor Board.

30.1 All resolutions taken at a meeting of the Investor Board shall be adopted in a meeting (the "First Meeting") where a majority of the members of the Investor Board are present and represented, including a majority of the Class A Directors. If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Meeting a quorum is not present, or if during the First Meeting a quorum ceases to be present, the First Meeting shall be adjourned to the same day in the next week (or if that is not a Business Day to the next Business Day) at the same time and place (the "Second Meeting"), and written notice of the same shall be circulated by the Chairman to the other Directors by e-mail or facsimile within twenty-four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Meeting shall be a majority of the Class A Directors. Such Second Meeting shall not validly resolve on any matter which is not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to Directors. If, at the Second Meeting, the required quorum is not present within thirty (30) minutes following the time appointed for the Second Meeting, or if during the Second Meeting a quorum ceases to be present, the Second Meeting shall be adjourned again to the date which is two (2) Business Days thereafter at the same time and place (the "Third Meeting"), and notice of the same shall be circulated by the Chairman to the other Directors by e-mail or facsimile promptly following such adjournment. The quorum at such Third Meeting shall be any



two Class A Directors present or represented and such Third Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to Directors.

- 30.2 The Managers shall be entitled to attend any meeting of the Investor Board unless the Investor Board resolves otherwise.
- 30.3 Meetings of the Investor Board shall be held in Luxembourg at such place or places as shall be determined from time to time by resolution of the Investor Board.
- 30.4 Directors may participate in any meeting of the by means of telephone conference or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other. Participation in such a meeting through such means of communication shall constitute attendance and presence in person at such meeting. Meetings of the Investor Board may also be held by conference call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting of the Investor Board by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the place in Luxembourg determined by resolution of the Investor Board.
- 30.5 Any action permitted or required by these articles of association or any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company, to be taken at a meeting of the Investor Board may be taken by the Directors by way of resolutions by circular means when expressing their approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each Director may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

## Art. 31. Vote at meetings of the Investor Board.

- 31.1 Each Director shall have one (1) vote with respect to each matter voted upon by the Investor Board.
- 31.2 The Investor Board shall take any decision and in particular the matters listed in article 31.5 (50% Investor Board approval matters) at a meeting (or by written consent in lieu of a meeting) by the affirmative vote or consent of (i) a majority of the votes cast by those Directors present or represented and voting, and (ii) a majority of the Class A Directors present or represented and voting. Notwithstanding anything to the contrary in these articles of association or any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company, the matters set forth in article 31.6 (80% Investor Board approval matters) shall be subject to the affirmative vote or consent of at least 80% of the Class A Directors and the Convert Class A Director together.
- 31.3 Decisions concerning the exercise by Concrete Holding I GmbH of voting rights attached to shares in the share capital of IVG shall, to the extent possible, only be passed after the Directors, if so requested by any Director, had the opportunity to discuss the underlying matter within the Investor Board.
- 31.4 Any Director shall be entitled to appoint another Director as his proxy by notice in writing to the Investor Board prior to the applicable meeting of the Investor Board. Such Director acting as proxyholder will be entitled in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorised or empowered to do and with the same number of votes as his appointor. A Director who is also a proxy shall be entitled, in the absence of his appointor (i) to a separate vote(s) on behalf of his appointor in addition to his own vote and (ii) to be counted as part of the quorum of the Investor Board on his own account and in respect of the Director for whom he is the proxy. To the extent permitted under applicable law or these articles of association, any Director may represent one or more Directors as their proxy but not all.

## 31.5 50% Investor Board approval matters

The following matters shall be subject to the affirmative vote or consent of at least a fifty per cent (50&) majority of the members of the Investor Board (50% Investor Board approval matters):

- a) Any incurrence of additional debt financing by any member of the Group (other than with a wholly-owned member of the Group) in an amount greater than fifty million Euro (EUR 50,000,000) and any refinancing of any existing debt financing in an amount greater than fifty million Euro (EUR 50,000,000), in each case when aggregated with all previous such incurrences or refinancing (as applicable) by the Group in the same financial year;
  - b) The adoption of and any amendment to the business plan and annual budget of the Group;
  - c) Any issuance of Securities out of the authorized capital pursuant to an Equity Cure;
  - d) The exclusion of the Shareholders' preferential subscription rights;
- e) Any acquisition or series of acquisitions of assets (other than in the Ordinary Course of Business and/or from any wholly-owned member of the Group) by the Group, including any subscription of shares, ownership interests or members rights in any third-party entity if the consideration paid (or to be paid), when aggregated with the consideration paid (or to be paid) in connection with all previous such acquisitions in the same financial year, is in excess of fifty million Euro (EUR 50,000,000);
- f) Any disposal of assets and/or equity interests held by any member of the Group having a Fair Market Value in excess of, when aggregated with the Fair Market Value of all assets and/or equity interests included in all previous such disposals (if any) in the same financial year, fifty million Euro (EUR 50,000,000) (excluding any such disposal to any whollyowned member of the Group);



- g) The appointment, suspension, dismissal and/or replacement of, and/or any amendment to the material conditions of employment of a member of IVG's management board (or following a conversion into a GmbH any IVG's management director);
- h) The proposal to the Shareholder Meeting of payment or declaration of any dividend or other distribution by the Company;
- i) The exercise of the voting rights by its wholly owned subsidiary in the shareholder meeting of IVG or any other subsidiary;
  - j) The implementation of a Delegation of Authority or rules of procedure for any member of the Group;
  - k) The appointment, removal and/or replacement of the auditors of the Group;
- I) Any Affiliate Transaction as such term may be defined in any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company;
- m) Any instruction to Concrete Investment I GmbH regarding the exercise of the voting rights in the IVG shares (unless a higher majority and/or shareholder approval is required pursuant to articles 31.6 (80% Investor Board approval matters), 16.1, a) (50% Shareholder consent matters) and/or 16.2, b) (66 2/3% Shareholder consent matters);
  - n) Any capital increase of IVG for the purpose of refinancing any debt financing of IVG provided by Shareholders; and
  - o) The adoption of the audited accounts of the Company and the audited consolidated accounts of the Group.
  - 31.6 80% Investor Board approval matters

The following matters shall be subject to the affirmative vote or consent of at least an eighty per cent (80%) majority of the members of the Investor Board (80% Investor Board approval matters):

- a) Any incurrence of additional debt financing by any member of the Group (other than with a wholly-owned member of the Group) in an amount greater than seventy-five million Euro (EUR 75,000,000) and any refinancing of any existing debt financing in an amount greater than seventy-five million Euro (EUR 75,000,000), in each case when aggregated with all previous such incurrences or refinancing (as applicable) by the Group in the same financial year;
- b) Any issuance of Securities under the authorized capital other than for the purpose of issuing SCA Shares as a result of the exercise of SCA Warrants;
- c) Any disposal of assets and/or equity interests held by any member of the Group having a Fair Market Value in excess of, when aggregated with the Fair Market Value of the assets and/or equity interests included in all previous such disposals (if any) in the same financial year, seventy-five million Euro (EUR 75,000,000) (excluding any such disposal to any whollyowned member of the Group);
  - d) Any disposal by the Company of any shares in Concrete Investment I GmbH;
  - e) Any instructions to Concrete Investment I GmbH concerning the exercise of voting rights in IVG regarding:
- 1. a disposal by Concrete Investment I GmbH of more than 50% of the shares in IVG held by Concrete Investment I GmbH:
- 2. the exercise of voting rights of IVG regarding measures pursuant to the German Transformation Act (Umwand-lungsgesetz; UmwG) (e.g. merger (Verschmelzung), spin-off (Abspaltung), hive-down (Ausgliederung) or transformation (Formwechsel) regarding IVG, other than (i) any merger with another Group Company, (ii) any hive-down or spin-off to another Group Company and (iii) any transformation of IVG into a GmbH or a Societas Europeae (SE) (the items lit (i) through (iii) shall only require 50% board approval). The same shall apply with respect to any material subsidiary of IVG;
- 3. the exercise of voting rights of IVG regarding any capital increase of IVG (other than for the purpose of refinancing any debt financing of IVG provided by Shareholders);
  - 4. the exercise of voting rights of IVG regarding any liquidation of IVG;
  - 5. the exercise of voting rights of IVG regarding any changes to the articles of association of IVG; and
- f) any initial public offering of any member of the Group (other than IVG or any of its subsidiaries, for which also consent of the Shareholder Meeting shall be required).
- **Art. 32. Delegation to Committees.** The Directors may delegate any of their powers to a committee of the Investor Board or a Subsidiary Board, as the case may be, and may amend, modify or revoke any such delegation at any time. Such committees may include, but shall not be limited to, finance, remuneration and (if required) nomination committees.

#### F. Supervision of the company

## Art. 33. Supervisory Board.

- 33.1 The operations of the Company shall be supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board"), comprising three (3) internal auditors (commissaires), hereinafter referred to as the members of the Supervisory Board.
- 33.2 The Members of the Supervisory Board have an unlimited right of supervision and control of all operations of the Company.
- 33.3 The Shareholder Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board from a list of nominees submitted to the Shareholder Meeting by the Investor Board, and shall determine their, remuneration and term of office, which may



not exceed one (1) year. The members of the Supervisory Board may be re-appointed. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

- 33.4 Any member of the Supervisory Board may be removed at any time, without notice and with or without cause by the Shareholder Meeting.
- 33.4 The members of the Supervisory Board have an unlimited right of supervision and control of all operations of the Company.
- 33.6 If the Shareholder Meeting appoints one or more independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of the Supervisory Board shall be suppressed, except if otherwise decided by the shareholders of the Company.
  - 33.7 Any independent auditor may only be removed by the Shareholder Meeting with cause or with his approval.

#### Art. 34. Conduct of meetings.

- 34.1 The Supervisory Board shall meet upon call by its chairman or by the Managers at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the Supervisory Board shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.
- 34.2 Written notice of any meeting of the Supervisory Board must be given to its members twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice of meeting. Such notice may be omitted in case of assent of each member of the Supervisory Board in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a meeting of the Supervisory Board to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Supervisory Board.
- 34.3 No prior notice shall be required in case all the Members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Supervisory Board and waive any convening requirement, or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board.
- 34.4 Any Member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing another Member as his proxy in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A Member may represent one or more, but not all of the other Members of the Supervisory Board.
- 34.5 Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.
- 34.6 Resolutions are taken by a majority vote of the Members present or represented. In case of a tie, the chairman shall not have a casting vote.
- 34.7 The Supervisory Board may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each member of the Supervisory Board may express their consent separately, the entirety of their consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.
- 34.8 Meetings of the Supervisory Board may also be held by conference call or video conference or by any other means of communication allowing all persons participating at such meeting to hear on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

## G. Financial year - Allocation of profits - Interim dividends

**Art. 35. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

#### Art. 36. Annual accounts and allocation of profits.

- 36.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Managers draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.
- 36.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.
- 36.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.
- 36.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.
- 36.5 Upon recommendation of the Managers, the Shareholder Meeting shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.



36.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of Shares they hold in the Company.

#### Art. 37. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

- 37.1 The Management Board may, with the prior consent of the Investor Board, proceed to the payment of interim dividends, in cash or in kind, subject to the provisions of the Law.
- 37.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the share-holders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

## H. Liquidation

### Art. 38. Liquidation.

- 38.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the Shareholder Meeting, deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.
- 38.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of Shares held by them.

#### I. Final clause - Governing law

**Art. 39 Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law and any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company.

#### J. Definitions

In these articles of association, unless expressly stated otherwise, the capitalised terms set out below have the following meanings:

"Affiliate" means, in relation to any person (including, without limitation, a person which is a unit trust, investment trust, corporation, limited liability company, limited partnership or general partnership (but excluding any person who is an individual)):

- a) any other person (i) Controlled by such first person or any other Affiliate thereof, (ii) who or which Controls such first person or any other Affiliate thereof, or (iii) with which such first person or any other Affiliate thereof is under the common Control of another;
- b) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, corporation, limited liability company, limited partnership or general partnership) which is advised by, or the assets of which are managed or advised (whether solely or jointly with others) from time to time by, that person (or a group undertaking for the time being of that person) or any other Affiliate thereof;
- c) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, corporation, limited liability company, limited partnership or general partnership) of which that person (or a group undertaking for the time being of that person) or any other Affiliate thereof, or a general partner, trustee, nominee, or adviser of that person (or of a group undertaking for the time being of that person) or any other Affiliate thereof, is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser; and
- d) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, corporation, limited liability company, limited partnership or general partnership) which is (or whose direct or indirect controlling parent fund or company is) advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by, a general partner, trustee, nominee, manager or adviser of that person (or of a group undertaking for the time being of that person) or any other Affiliate thereof,

provided that no member of the Group shall be considered an Affiliate of any Standard Shareholder and no Standard Shareholder shall be considered an Affiliate of any member of the Group;

"Agent" means the independent Luxembourg professional services company appointed by the Company from time to time to provide certain domiciliation services to the Company;

"Business Day" means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the Federal Republic of Germany, the Grand Duchy of Luxembourg and the United Kingdom are ordinarily open for business; provided that if any time period for giving notice or taking action hereunder expires on a day which is not a Business Day, the time period shall automatically be extended to the first Business Day following such day;

"Chairman" means the Director designated as chairman of the Investor Board from time to time from amongst the members of the Investor Board;

"Class A Director" means any class A Director appointed pursuant to article 27.2;

"Control" (including the terms "Controlled" and "Controlling") means, from time to time:

a) in the case of a body corporate, the right to exercise more than fifty percent (50%) of the votes exercisable at any meeting of that body corporate, together with the right to appoint more than half of its directors;



- b) in the case of a partnership or limited partnership, the right to exercise more than fifty percent (50%) of the votes exercisable at any meeting of partners of that partnership or limited partnership (and in the case of a limited partnership, of each of its general partners);
- c) in the case of a fund, account or investment portfolio, the right to be the manager or adviser of that fund, account or investment portfolio (as applicable); and
- d) in the case of any other person, the right to exercise a majority of the voting rights or otherwise to control that person (including by contractual arrangement),

whether by virtue of provisions contained in its memorandum or articles of association or, as the case may be, certificate of incorporation or by-laws, statutes or other constitutional documents or any contract or arrangement with any other persons;

"Convert Class A Director" means any class A director appointed pursuant to article 27.2 and proposed by SCA II.

"Delegation of Authority" means a delegation of authority by the Management Board, as approved by the Investor Board from time to time, for the management of the members of the Group other than the GP, the Initial LP and the Company;

"Director" means any member of the Investor Board;

"Distribution" means any distribution, payment or repayment made by the Company to a Shareholder (directly or indirectly) in respect of the SCA Shares, whether in cash, property or securities and whether by liquidating distribution or otherwise; provided that none of the following shall be deemed a Distribution for the purposes of these articles of association: (i) any such distribution in connection with a recapitalisation or exchange of SCA Equity Securities; (ii) any such distribution in connection with an ownership interest dividend or split; (iii) any such distribution in connection with an exercise or exchange of SCA Equity Securities in accordance with their terms; and (iv) any fee or remuneration paid to such Shareholder in such Shareholder's capacity as an employee, officer, consultant or other provider of services to the Company or any Group Subsidiary;

"Equity Cure" means any injection of capital into the Group by means of an issuance of Securities;

"Fair Market Value" means (i) with respect to any Securities, the cash proceeds that the holder of such Securities would be entitled to receive following a hypothetical liquidating distribution of the Company, where the aggregate proceeds to be distributed equal the net proceeds following a hypothetical non-distressed sale of all the assets of the Company and the Group Subsidiaries between a willing buyer and a willing seller at their market value, and (ii) with respect to property, the price at which such property would transfer in an arms' length sale between unaffiliated parties, in each case as determined by the Management Board, with the approval of the Investor Board, in good faith;

"First Meeting" has the meaning set forth in article 30.1;

"First Shareholder Meeting" has the meaning set forth in article 15.2;

"GP" means Concrete Investment II GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 185070 and the sole general partner and manager of the Company;

"Group" means the Trust, the GP, the Initial LP and the Company and their respective subsidiary undertakings from time to time, excluding IVG;

"Group Subsidiary" means any person that is a subsidiary undertaking of the Company from time to time (as relevant);

"Initial LP" means Concrete Investment II Limited Partner S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 185144 and the initial limited partner of the Company;

"Investor Board" has the meaning set forth in article 27.1;

"IVG" means IVG Immobilien AG;

"Law" means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

"Manager" means a member of the Management Board; if the Company is managed by one Manager, to the extent applicable and where the term "Manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "Managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "Manager".

"Management Board" means the board of Managers of the Company from time to time;

"Member" shall mean a member of the Supervisory Board from time to time;

"Ordinary Course of Business" means, with respect to any person, such person's (i) trading, manufacturing, marketing and related activities, and/or (ii) financing and capital expenditure activities, in each case consistent with such person's historical business practices and other than the business matters referred to in articles 31.5 (50% Investor Board approval matters), 31.6 (80% Investor Board approval matters), 16.1 (50% Shareholder consent matters) and 16.2 (80% Shareholder consent matters);

"SCA" means the Company;



"SCA II" means Concrete Investment II SCA, a société en commandite par actions organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 185143;

"SCA Equity Securities" means the SCA Shares and the SCA Warrants;

"SCA Group" means the Company and the Group Subsidiaries;

"SCA Shares" means (i) the Ordinary Shares and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation, transaction and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing;

"SCA Warrants" means (i) all warrants to purchase SCA Shares or to subscribe new SCA Shares having the rights set out in the terms and conditions of the SCA Warrants (Terms and Conditions of the SCA Warrants), and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction, and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing but excluding under this clause (ii), excluding any SCA Shares (and their successors pursuant to the definition of SCA Shares) received pursuant to the exercise of the warrants referenced in clause (i);

"Second Meeting" has the meaning set forth in article 30.1;

"Second Shareholder Meeting" has the meaning set forth in article 15.2;

"Securities" means the SCA Equity Securities, together with any other debt or equity securities issued by the Company from time to time including, for the avoidance of doubt and without limitation, all warrants, options, phantom equity or shadow appreciation rights and rights of conversion, exchange or subscription, but excluding any tracking debt instrument that the Company may issue from time to time;

"Shareholders" and individually each a "Shareholder" means the Persons that may from time to time hold Shares in the share capital of the Company;

"Shareholder Meeting" means the general meeting of shareholders of the Company duly convened in accordance with these articles of association, the Law and any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company;

"Standard Shareholder" means any Shareholder, other than any member of the Group or the Trust;

"Subsidiary Board" means, with respect to any Group Subsidiary, the board of managers or directors (or similar governing body) of such Group Subsidiary;

"Supervisory Board" has the meaning as set forth in article 33.1;

"Third Meeting" has the meaning set forth in article 30.1;

"Third Shareholder Meeting" has the meaning set forth in article 15.2;

"Transaction Agreements" means any agreement among Shareholders which may exist from time to time in relation to the Company, these articles of association, the terms and conditions of any warrants issued from time to time by the company, the terms and conditions in relation to any debt or equity instruments which may be issued by the Company from time to time and the subscription agreements regarding any such warrants and/or debt or equity instruments;

"Trust" means Concrete I Stichting, Dutch Trust organised under the laws of The Netherlands, having its registered office at Barbara Strozzilaan 101, 1083 HN Amsterdam, The Netherlands and registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 58567763 and the sole shareholder of the GP."

#### Sixth resolution

The extraordinary general meeting of the Company resolves to approve and authorise the redemption of up to ten million (10,000,000) ordinary shares of the Company for a price of one Euro cent (EUR 0.01) per share and to authorize the management board of the Company to implement such redemption.

This authorisation shall be limited to a period of five (5) years from the date of the publication of the present deed in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

#### Seventh resolution

The extraordinary general meeting of the Company resolves to appoint the following persons as new managers of the Company in replacement of Concrete Investment I GP S.à r.l. as sole manager of the Company:

- 1) Ms. Zamyra H. Cammans, born in Utrecht, the Netherlands, on 11 February 1969, professionally residing at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg; and
- 2) Mr. Tomasz Bieniek, born in Plock, Poland, on 6 October 1981, professionally residing at 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

with immediate effect and until the annual general meeting of the Company to be held in 2015.



#### Costs and expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at four thousand Euro (EUR 4,000).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholders of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le premier août,

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **ONT COMPARU:**

(1) Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 184124,

représentée par Monsieur Philippe Harles, domicilié professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1 <sup>er</sup> août 2014 à Luxembourg; et

(2) Concrete Investment I GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 184127,

représentée par Monsieur Philippe Harles, domicilié professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1 <sup>er</sup> août 2014 à Luxembourg.

Les dites procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes sont les actionnaires uniques de Concrete Investment I S.C.A., une société en commandite par actions constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 184162 (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 28 janvier 2014 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 871 du 4 avril 2014. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

Les comparantes représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour

- 1 Conversion d'une (1) action de commandité existante et des trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (3.099.999) actions ordinaires existantes de la Société d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) en une (1) action de commandité et en cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (154.999) actions ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune, par voie d'augmentation de leur valeur nominale.
- 2 Augmentation du capital social de la Société afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille Euro (EUR 31.000) alors représenté par une (1) action de commandité et cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (154.999) actions ordinaires d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune à deux million trente-et-un mille Euro (EUR 2.031.000) représenté par une (1) action de commandité et dix million cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (10.154.999) actions ordinaires d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune par un apport en en numéraire.
  - 3 Modification subséquente de l'Article 5.1 des statuts de la Société.
  - 4 Modification subséquente de l'Article 6.1 des statuts de la Société.
  - 5 Refonte complète des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.
- 6 Approbation et autorisation du rachat par la Société jusqu'à dix millions (10.000.000) d'actions ordinaires de la Société pour un prix d'un centime d'Euro par action (EUR 0,01).

Pouvoir spécial donné au conseil de gérance de la Société pour mettre en..uvre le rachat.



Limitation de l'autorisation à une durée expirant après une période de cinq (5) ans à compter de la publication de la présente autorisation dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg.

7 Nomination de nouveaux gérants en remplacement de Concrete Investment I GP S.à r.l. en tant que gérant unique de la Société.

8 Divers.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société décide de convertir une (1) action de commandité existante et les trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (3.099.999) actions ordinaires existantes de la Société d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune en une (1) action de commandité et en cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (154.999) actions ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) tel qu'il suit:

- Une (1) action de commandité et les dix-neuf (19) actions ordinaires de la Société ayant une valeur d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, détenues par Concrete Investment I GP S.à r.l. sont converties en une (1) action de commandité de la Société ayant une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20); et
- les trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt (3.099.980) actions ordinaires existantes de la Société d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, détenues par Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l. sont converties en cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (154.999) actions ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions Euros (EUR 2.000.000) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000) au montant de deux million trente-et-un mille Euro (EUR 2.031.000) par l'émission de dix million (10.000.000) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune avec effet immédiatement après cette assemblée générale de la Société.

#### Souscription et paiement

Les dix millions (10.000.000) nouvelles actions ordinaires ont été souscrites par Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l., susmentionnée, pour un montant de deux millions d'Euros (EUR 2.000.000) intégralement alloué au capital social.

Les dix millions (10.000.000) nouvelles actions ordinaires ainsi souscrites, ont été entièrement libérées en numéraire par Concrete Investment I Limited Partner S.à r.l., susmentionnée, et le montant total de deux millions d'Euros (EUR 2.000.000) est à la disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

#### Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale des actionnaires de la Société décide de modifier l'Article 5.1 des statuts de la Société afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social de la Société est fixé à deux million trente-et-un mille Euro (EUR 2.031.000), représenté par dix million cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (10.154.999) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires» et leurs titulaires les «Actionnaires Commanditaires») et une (1) action de commandité («l'Action de Commandité» et son titulaire «l'Actionnaire Commandité») d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune. L'Action de Commandité est détenue par l'Actionnaire Commandité de la Société. Les Actions Ordinaires et l'Action de Commandité sont désignées ensemble ci-après les «Actions».».

## Quatrième résolution

Suite à la première résolution qui précède, l'assemblée générale des actionnaires de la Société décide de modifier l'Article 6.1 des statuts de la Société afin qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital autorisé, incluant le capital social, est fixé à un montant d'un milliard quatre cents millions d'euros (EUR 1.400.000.000), représenté par six milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (6.999.999.999) Actions Ordinaires et une (1) Action de Commandité avec une valeur nominale de vingt centime d'euro (EUR 0,20) chacune. Pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler ou d'augmenter le capital autorisé conformément à cet article, les Gérants sont autorisés à émettre des Actions, à attribuer des bons de souscription d'Actions et à émettre tout autre type d'instrument convertible en Actions dans les limites du capital autorisé au profit des personnes et aux conditions qu'il estimera opportunes et particulièrement de procéder à cette émission sans qu'un droit préférentiel de souscription aux Actions nouvellement émises ne soit réservé aux actionnaires existants. Cette autorisation pourra être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour la modification des statuts, à chaque fois pour une période ne pouvant excéder une durée de cinq (5) ans.»



#### Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société à l'exception de l'objet social de la Société qui demeure inchangé, de manière à ce qu'ils aient la teneur suivante:

## «A. Nom - Objet - Durée - Siège social

#### Art. 1 er. Dénomination - Forme.

1.1 Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination «Concrete Investment I S.C.A.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### Art. 2. Objet.

- 2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.
- 2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.
- 2.3 La Société peut lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.
- 2.4 La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### Art. 3. Durée.

- 3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment avec et sans cause par une décision de l'Assemblée d'Actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

## Art. 4. Siège social.

- 4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.
- 4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision des Gérants (tels que définis ciaprès). Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'Assemblée d'Actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.
- 4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision des Gérants.
- 4.4 Dans l'hypothèse où les Gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, ils pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

#### **B.** Capital social - Actions

## Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social de la Société est fixé à deux millions trente-et-un mille Euros (EUR 2.031.000), représenté par dix millions cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (10.154.999) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires» et leurs titulaires les «Actionnaires Commanditaires») et une (1) action de commandité («l'Action de Commandité» et son titulaire «l'Actionnaire Commandité») d'une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune. L'Action de Commandité est détenue par l'Actionnaire Commandité de la Société. Les Actions Ordinaires et l'Action de Commandité sont désignées ensemble ci-après les «Actions».
- 5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée d'Actionnaires de la Société, prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts ou dans les conditions prévues par l'article 6.
- 5.3 Toutes nouvelles Actions à libérer en numéraire doivent être offertes par préférence à (aux) (l')Actionnaire(s) existant(s) en proportion du nombre d' Actions qu'il(s) détien(nen)t dans le capital social de la Société. Les Gérants doivent déterminer la période au cours de laquelle ce droit préférentiel de souscription pourra être exercé, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à compter de l'envoi à chaque actionnaire d'une lettre recommandée annonçant l'ouverture de la période de souscription. Les Gérants peuvent restreindre ou supprimer le droit préférentiel de souscription de(s) (l')Actionnaire(s) existant(s) conformément aux dispositions de l'article 6 des présentes.



5.4 La Société peut racheter ses propres Actions, dans les conditions prévues par la Loi.

#### Art. 6. Capital autorisé.

6.1 Le capital autorisé, incluant le capital social, est fixé à un montant d'un milliard quatre cents millions d'euros (EUR 1.400.000.000), représenté par six milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (6.999.999.999) Actions Ordinaires et une (1) Action de Commandité avec une valeur nominale de vingt centimes d'euro (EUR 0,20) chacune. Pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler ou d'augmenter le capital autorisé conformément à cet article, les Gérants sont autorisés à émettre des Actions, à attribuer des bons de souscription d'Actions et à émettre tout autre type d'instrument convertible en Actions dans les limites du capital autorisé au profit des personnes et aux conditions qu'il estimera opportunes et particulièrement de procéder à cette émission sans qu'un droit préférentiel de souscription aux Actions nouvellement émises ne soit réservé aux Actionnaires existants. Cette autorisation pourra être renouvelée par une décision de l'Assemblée d'Actionnaires, prise aux conditions requises pour la modification des statuts, à chaque fois pour une période ne pouvant excéder une durée de cinq (5) ans.

6.2 Le capital autorisé de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée d'Actionnaires, prise aux conditions requises pour la modification des statuts.

#### Art. 7. Actions.

7.1 Le capital social de la Société est divisé en Actions ayant chacune la même valeur nominale.

La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par action. Dans l'hypothèse où une action est détenue par plusieurs personnes, celles-ci devront désigner un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.2 Les Actions de la Société sont nominatives.

#### Art. 8. Continuation de la Société - remplacement de l'Actionnaire Commandité.

- 8.1 Décès, suspension des droits civiques, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout d'autres situations de concours dans le chef de tout Actionnaire n'entraîneront pas la dissolution de la Société. En cas de révocation, de démission, de faillite ou d'évènement similaire dans le chef de l'Actionnaire Commandité unique, la Société continuera à exister.
- 8.2 En cas de survenance de l'un de ces évènements dans le chef de l'Actionnaire Commandité unique et s'il n'a pas déjà été pourvu à son remplacement, le Conseil de Surveillance ou, à défaut, tout Actionnaire doit dès que possible convoquer une assemblée générale d'actionnaires dans les meilleurs délais. L'assemblée générale doit (sans l'accord de l'Actionnaire Commandité mais avec l'accord de cet Actionnaire commandité de remplacement) nommer un Actionnaire commandité de remplacement.
- 8.3 Un Actionnaire Commandité peut être révoqué en tant qu'Actionnaire commandité à tout moment par une décision de l'Assemblée d'Actionnaires prise à une majorité de plus de deux tiers (2/3) du capital social de la Société. L'Actionnaire Commandité unique ne peut être révoqué que si un Actionnaire Commandité de remplacement est nommé concomitamment.
- 8.4 En conséquence de ce remplacement, l'(les) Action(s) de Commandité détenue(s) par cet Actionnaire Commandité sortant est/ sont automatiquement transférée(s) à l'Actionnaire Commandité fraîchement nommé, au moment de sa nomination, pour un prix égal au prix de souscription de cette (ces) dernière(s). Tout Gérant, agissant à titre individuel, est autorisé à inscrire ce transfert dans le registre des Actions de la Société.

#### Art. 9. Registre des Actions - Transfert des Actions.

- 9.1 Un registre des Actions est tenu au siège social de la Société, où il sera mis à disposition de tout Actionnaire pour consultation. Ce registre devra contenir toutes les informations requises par la Loi. La propriété des Actions est établie par voie d'inscription dans ledit registre. Des certificats d'inscription seront émis sur demande et aux frais de l'Actionnaire demandeur.
- 9.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par Action. Dans l'hypothèse où une Action est détenue par plusieurs personnes, celles-ci devront désigner un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.
- 9.3 Les Actions sont librement cessibles dans les conditions prévues par la Loi et les stipulations de tout pacte d'actionnaires relatif à la Société pouvant existant de temps à autre.
- 9.4 L'(les) Action(s) de Commandité ne peu(vent) être cédée(s) qu'aux Actionnaires commandités indéfiniment et solidairement tenus du passif de la Société qui ne peut être apuré avec les actifs de la Société.
- 9.5 Tout transfert d'Actions deviendra opposable à la Société et aux tiers soit (i) sur inscription d'une déclaration de cession dans le registre des Actionnaires, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou (ii) sur notification de la cession à la Société ou sur acceptation de la cession par la Société.

## Art. 10. Responsabilité des Actionnaires.

10.1 Les Actionnaires Commanditaires ne peuvent s'immiscer dans la gestion de la Société vis-à-vis des tiers. La responsabilité des Actionnaires Commanditaires est limitée au montant du capital qu'ils ont souscrit. Cependant, les



Actionnaires Commanditaires sont indéfiniment et solidairement tenus à l'égard des tiers de tous les engagements de la Société auxquels ils ont participé en méconnaissance de la restriction susmentionnée. Les Actionnaires Commanditaires sont également tenus indéfiniment et solidairement des engagements de la Société vis-à-vis des tiers auxquels ils n'ont pas participé s'ils ont, é titre habituel, accompli des actes de gestion au nom de la Société vis-à-vis des tiers. Un Actionnaire commanditaire agissant en qualité de représentant d'un Gérant ou de l'Actionnaire Commandité n'encourt pas, du simple fait d'agir en cette qualité et dans la mesure où il indique cette qualité, la responsabilité indéfinie et solidaire susmentionnée.

10.2 Lorsque plusieurs Actions de Commandité sont émises, les Actionnaires commandités sont indéfiniment et solidairement tenus du passif de la Société qui ne peut être apuré par les actifs de la Société.

## C. Assemblées générales des actionnaires

Art. 11. Pouvoirs de l'Assemblée d'Actionnaires. Les Actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs en assemblée générale d'Actionnaires. Toute assemblée générale d'actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. L'Assemblée d'Actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

## Art. 12. Convocation des assemblées générales d'actionnaires.

- 12.1 L'Assemblée d'Actionnaires peut, à tout moment, être convoquée par les Gérants ou, le cas échéant, par le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous).
- 12.2 L'Assemblée d'Actionnaires doit obligatoirement être convoquée par les Gérants ou le Conseil de Surveillance sur demande écrite indiquant l'ordre du jour de la part (i) du Conseil des Investisseurs ou (ii) d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. En pareil cas, l'Assemblée d'Actionnaires devra être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.
- 12.3 Les convocations pour toute Assemblée d'Actionnaires devront être envoyées par lettre recommandée seulement et distribuées à chaque détenteur de Titres de Participation SCA par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date de la réunion.
- 12.3 Si tous les détenteurs d'Actions sont présents ou représentés à une Assemblée d'Actionnaires et qu'ils reconnaissent qu'ils ont, ainsi que les détenteurs de Bons de Souscription SCA, été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée d'Actionnaires, l'Assemblée d'Actionnaires peut être tenue sans notification préalable.

## Art. 13. Conduite des Assemblées d'Actionnaires.

- 13.1 L'Assemblée d'Actionnaires annuelle doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, le 10 juin à 15 heures. Si la date indiquée est un jour férié, l'Assemblée d'Actionnaires aura lieu le jour ouvrable suivant. Les autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir à l'endroit et l'heure indiqués dans les convocations respectives.
- 13.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à chaque assemblée générale d'actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, qui ne sont pas nécessairement Actionnaires ou le(s) Gérant(s). Le président de l'Assemblée d'Actionnaires devra être le président du Conseil des Investisseurs (ou un représentant de ce dernier). Le président de toute Assemblée d'Actionnaires devra déterminer l'ordre des travaux et la procédure lors de l'Assemblée d'Actionnaires, y compris les règles concernant la méthode de vote et la conduite des discussions tels qu'ils lui semblent être de mise.
- 13.3 Si tous les Actionnaires présents à l'assemblée générale décident qu'ils sont en mesure de contrôler la régularité des votes, les Actionnaires peuvent, à l'unanimité, décider de nommer uniquement (i) un président et un secrétaire ou (ii) une seule personne chargée d'assurer les fonctions du bureau de l'assemblée, rendant ainsi inutile la nomination d'un scrutateur. Toute référence faite au «bureau de l'assemblée» devra en ce cas être entendue comme faisant référence aux «président et secrétaire» ou, le cas échéant, à «la personne unique qui assume le rôle de bureau de l'assemblée», selon le contexte et lorsque cela est possible. Le bureau doit notamment s'assurer que l'assemblée est tenue en conformité avec les règles applicables et, en particulier, en conformité avec les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, à la comptabilisation des votes et à la représentation des Actionnaires.
  - 13.4 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale d'actionnaires.
- 13.5 Un détenteur d'Actions peut participer à toute Assemblée d'Actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les Actionnaires.
- 13.6 Les Actionnaires qui prennent part à une Assemblée d'Actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des voix, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.
- 13.7 Chaque Actionnaire peut voter à une Assemblée d'Actionnaires au moyen d'un bulletin de vote signé, envoyé par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote fournis par la Société qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les résolutions soumises



à l'assemblée, ainsi que pour chaque résolution, trois cases à cocher permettant à l'Actionnaire de voter en faveur ou contre la résolution proposée, ou d'exprimer une abstention de vote, en cochant la case appropriée.

- 13.8 Les bulletins de vote qui, pour une résolution proposée, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) contre résolution proposée ou (iii) exprimant une abstention sont nuls au regard de cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'Assemblée d'Actionnaires à laquelle ils se rapportent.
- 13.9 Les Gérants peuvent définir d'autres conditions qui devront être remplies par les Actionnaires afin qu'ils puissent prendre part à l'Assemblée d'Actionnaires.
- **Art. 14. Pas de consentement de l'Actionnaire Commandité.** Les Assemblées d'Actionnaires peuvent adopter des résolutions autres que celles affectant l'Actionnaire Commandité sans le consentement de l'Actionnaire Commandité au quorum et aux majorités prévues dans les présents statuts.

## Art. 15. Quorum et vote.

- 15.1 Chaque Action donne droit à une voix en Assemblée d'Actionnaires.
- 15.2 Dans la mesure où toute loi applicable, la Loi ou les présents statuts ne prévoit pas des conditions de quorum ou des modalités de convocation différents et sous réserve des dispositions de l'article 17 des présents statuts (Modification des statuts), toute résolution des Assemblées d'Actionnaires doit être adoptée lors d'une réunion (la «Première Réunion des Actionnaires») où cinquante pour cent (50%) ou plus des Actions SCA émises et détenus par des détenteurs qui ne sont pas membre du Groupe sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas présent dans les trente (30) minutes suivant l'heure pour la Première Réunion des Actionnaires ou si le quorum n'est plus atteint durant la réunion, la Première Réunion des Actionnaires devra être ajournée au jour suivant l'expiration d'un délai de huit (8) Jours Ouvrables à compter de la date de la Première Réunion des Actionnaires (si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la «Deuxième Réunion des Actionnaires»), et une convocation écrite à cette réunion devra être adressée par le Président du Conseil des Investisseurs aux Actionnaires ayant droit à la convocation à la Première Réunion des Actionnaires dans les vingt-quatre (24) heures suivant l'ajournement.

La Deuxième Réunion des Actionnaires requiert un quorum composé de vingt-cinq pour cent (25%) ou plus des Actions SCA émises et détenus par des détenteurs qui ne sont pas membre du Groupe sont présents ou représentés. La Deuxième Réunion des Actionnaires ne pourra délibérer que sur les points inscrit à l'ordre du jour de la convocation à la Première Réunion des Actionnaires.

Si le quorum n'est pas présent dans les trente (30) minutes suivant l'heure pour la Deuxième Réunion des Actionnaires ou si le quorum n'est plus atteint durant la réunion, la Deuxième Réunion des Actionnaires devra être ajournée au jour suivant l'expiration d'un délai de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la date de la Deuxième Réunion des Actionnaires (si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la «Troisième Réunion des Actionnaires»), et une convocation écrite à cette réunion devra être adressée par le Président aux Actionnaires ayant droit à la convocation à la Première Réunion des Actionnaires dans les vingt-quatre (24) heures suivant l'ajournement.

- La Troisième Réunion sera valablement composé des détenteurs d'Actions SCA présents ou représentés.
- La Troisième Réunion des Actionnaires ne pourra délibérer que sur les points inscrit à l'ordre du jour de la convocation à la Première Réunion des Actionnaires.
  - 15.3 Actions détenues par le Groupe

Nonobstant toute disposition contraire dans les présents statuts mais sous réserve des dispositions impératives du droit luxembourgeois, toutes Actions détenues à tout moment par tout membre du Groupe en vertu des présents statuts, de tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre ou autrement, devront être pris en compte pour les besoins des articles 11 à 20 mais ne seront pas pris en compte pour les besoins des votes des articles 15, 16 et 17 jusqu'au moment où ces Actions sont détenues par un Actionnaire Standard.

**Art. 16. Majorités spécifiques.** Sans préjudice des majorités plus élevées ou d'un quorum plus strict imposé par la Loi ou les présents statuts, les résolutions lors d'une Assemblée d'Actionnaires valablement convoquées doivent être adoptées par cette Assemblée d'Actionnaires aux majorités spécifiques d'Actions SCA suivantes:

16.1 Décisions au Consentement de 50% des Actionnaires

Les décisions listées ci-après (Décisions au Consentement de 50% des Actionnaires) sont soumises au vote affirmatif de plus de cinquante pour cent (50%) des votes valablement exprimés lors d'une Assemblée Générale par les détenteurs des Actions SCA en rapport avec ces Actions SCA; étant entendu que si un Actionnaire (ensemble avec ses Affiliés) détient des Actions SCA représentant plus de 50% des Actions SCA alors émises, les décisions listées ci-après (Décisions au Consentement de 50% des Actionnaires) doivent être soumises au vote affirmatif de non moins que soixante-quinze (75%) pour cent des votes valablement exprimés lors d'une Assemblée d'Actionnaires par les détenteurs d'Actions SCA en rapport avec ces Actions SCA:

- 1. Nomination des membres du Conseil des Investisseurs;
- 2. Toute modification des Accords Transactionnels autres que (x) en relation avec toute offre au public de titre de la Société ou de toute Filiale du Groupe et/ou de tout véhicule créé ou acquis en vue de mettre en..uvre une offre au public ou qui deviendrait l'actionnaire ultime du Groupe suite à une offre public (y) une émission de Titres valablement autorisée



et effectuée conformément à tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre et/ou (z) toute modification des termes et conditions de certains instruments de dette ou de capitaux propres qui peuvent être émis par la Société de temps à autre, approuvés par le Conseil des Investisseurs en rapport avec toute Cure de Capital, sous réserve qu'aucune modification des Accords Transactionnels ne pourra être faite si (A) elle affecte de manière disproportionnée et défavorable (y compris de manière défavorable sur base d'un meilleur traitement des autres Actionnaires) ou injuste tout détenteur particulier de titres par rapport aux autres Actionnaires sans le consentement affirmatif séparé de ce détenteur de titres traité de manière disproportionnée et défavorable ou injuste, ou (B) qui affecte de manière disproportionnée et défavorable (y compris de manière défavorable sur base d'un meilleur traitement des autres catégories d'Actionnaires) ou injuste toute catégorie d'Actionnaires par rapport aux autres catégories d'Actionnaires (telles que déterminées de bonne foi par le Conseil des Investisseurs) sans le consentement affirmatif séparé d'au moins soixante pour cent (66 2/3%) de cette catégorie d'Actionnaires traitée de manière disproportionnée et défavorable ou injuste.

## 16.2 Décisions au Consentement de 66 2/3% des Actionnaires

Les décisions listées ci-après (Décisions au Consentement de 66 2/3% des Actionnaires) sont soumises au vote affirmatif d'au moins deux tiers (66 2/3%) des votes valablement exprimés lors d'une Assemblée Générale par les détenteurs des Actions SCA en rapport avec ces Actions SCA; étant entendu que si un Actionnaire (ensemble avec ses Affiliés) détient des Actions SCA représentant plus de 50% des Actions SCA alors émises, les décisions listées ci-après (Décisions au Consentement de 66 2/3% des Actionnaires) doivent être soumises au vote affirmatif de non moins que soixante-quinze (75%) pour cent des votes valablement exprimés lors d'une Assemblée d'Actionnaires par les détenteurs d'Actions SCA en rapport avec ces Actions SCA:

- 1. Toute fusion, consolidation ou regroupement de la Société avec une autre société;
- 2. Toute émission de Titres (à l'exception de toute émission dans le cadre du capital autorisé);
- 3. La création ou le renouvellement de tout capital social autorisé;
- 4. Toute liquidation de la Société;
- 5. Toutes modifications des statuts de la Société;
- 6. Approbation de Distributions Tout appel public à l'épargne d'IVG ou de toute filiale d'IVG; et
- 7. Toutes instructions à Concrete Holding I GmbH concernant l'exercice de droits de vote dans IVG concernant:
- a. La cession par Concrete Holding I GmbH de plus de 50% des actions d'IVG détenues par Concrete Holding I GmbH;
- b. L'exercice de droits de vote concernant des mesures en vertu de la loi allemande sur les transformations (Umwandlungsgesetz: UmwG) comme par exemple une fusion (Verschmelzung), scission (Abspaltung), filialisation (Ausgliederung) ou une transformation (Formwechsel) concernant IVG, à l'exception de (i) toute fusion avec une autre Société du Groupe, (ii) tout filialisation ou scission au profit d'une autre Société du Groupe et (iii) toute transformation d'IVG en une GmbH ou une Societas Europeae (SE) (les points (i) à (iii) ne nécessitent qu'une approbation du conseil à 50%). Ces dispositions s'appliquent également pour toute filiale importante d'IVG;
- c. L'exercice de droits de vote concernant toute augmentation du capital d'IVG (autre que dans le but de refinancer toute detted'IVG contractée auprès Actionnaires);
  - d. L'exercice de droits de vote concernant toute liquidation d'IVG;
  - e. L'exercice de droits de vote concernant toute modification des statuts d'IVG;

étant entendu que concernant les points 1 à 5, les résolutions ne seront valablement adoptées que si au moins la moitié du capital social de la Société est présente ou représentée. Dans le cas où la seconde condition n'est pas satisfaite, une deuxième Assemblée d'Actionnaires pourra être convoquée en conformité avec les exigences légales et pourra délibérer indépendamment de la proportion du capital représenté.

- Art. 17. Modification des statuts. Sauf disposition contraire et sans préjudice de l'article 13 des présents statuts, les statuts peuvent être modifiés à la majorité des deux-tiers des voix des Actionnaires valablement exprimées lors d'une Assemblée d'Actionnaires à laquelle plus de la moitié du capital social de la Société est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée, une seconde assemblée pourra être convoquée dans les conditions prévues par la Loi et les présents statuts qui pourra alors délibérer, sans préjudice de l'article 13 des présents statuts, quel que soit le quorum et au cours de laquelle les décisions seront adoptées à la majorité des deux-tiers des voix valablement exprimées. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.
- **Art. 18. Changement de nationalité.** Les Actionnaires ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec l'accord unanime des Actionnaires.
- Art. 19. Ajournement des assemblées générales d'actionnaires. Dans les conditions prévues par la Loi, les Gérants peuvent ajourner séance tenante une assemblée générale d'actionnaires de quatre (4) semaines. Les Gérants doivent prendre une telle décision à la demande des Actionnaires représentant au moins vingt pourcent (20%) du capital social de la Société. Dans l'hypothèse d'un ajournement, toute décision déjà adoptée par l'Assemblée d'Actionnaires sera annulée.



# Art. 20. Procès-verbal des assemblées générales d'actionnaires.

- 19.1 Le bureau de toute Assemblée d'Actionnaires doit dresser un procès-verbal de l'assemblée qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout autre Actionnaire qui le demande.
- 19.2 Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux originaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou à remettre à tout tiers devra être certifié(e) conforme à l'original par le notaire dépositaire de l'acte original dans l'hypothèse où l'assemblée aurait été retranscrite dans un acte authentique, ou devra être signé par les Gérants.

### D. Gérance

### Art. 21. Pouvoirs des Gérants.

- 21.1 La Société est gérée par au moins un (1) Gérant et au plus trois (3) Gérants, qui peuvent être, mais ne doivent pas nécessairement être choisis parmi le(s) Actionnaire(s) Commandité(s). Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment le Conseil de Gérance.
- 21.2 Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et accomplir tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou les présents statuts à l'Assemblée d'Actionnaires et à condition qu'en cas d'actions en dehors de la Conduite Normale des Affaires, ces actions nécessitent l'approbation préalable du Conseil des Investisseurs, dans la mesure où le Conseil des Investisseurs a été nommé,, à chaque fois dans la mesure où cela est requis en vertu des dispositions des présents statuts et de tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre.
- 21.3 Les décisions listées aux articles 31.5 (Décisions à Approbation de 50% du Conseil des Investisseurs) et 31.6 (Décisions à Approbation de 80% du Conseil des Investisseurs) nécessitent toujours le consentement préalable du Conseil des Investisseurs. L'Assemblée d'Actionnaires peut soumettre des décisions supplémentaires au consentement préalable du Conseil des Investisseurs.
- Art. 22. Nomination, révocation et durée du mandat des Gérants. Les Gérants sont nommés et peuvent être révoqués sans motif par une résolution de l'Assemblée d'Actionnaires adoptée à une majorité simple des voix valablement exprimées lors de cette assemblée. Les Gérants sont nommés pour une durée n'excédant par une (1) année mais ils sont rééligibles.

#### Art. 23. Convocation des réunions des Gérants.

- 23.1 Les Gérants se réunissent sur convocation de tout Gérant. Sauf indication contraire dans la convocation, les réunions des Gérants doivent être tenues au siège social de la Société.
- 23.2 Une convocation écrite à toute réunion des Gérants doit être adressée aux Gérants vingt-quatre (24) heures au moins avant l'heure prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence devront être exposés dans la convocation. Cette convocation peut être omise si chaque Gérant y consent par écrit, par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du Conseil de Gérance dont l'heure et l'endroit auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par les Gérants et qui aura été communiquée à l'ensemble des membres des Gérants.
- 23.3 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les Gérants sont présents ou représentés à une réunion du Conseil de Gérance et renonceraient à toute formalité de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les Gérants.

## Art. 24. Conduite des réunions du Conseil de Gérance.

- 24.1 Le Conseil de Gérance élit parmi ses membres un président. Il peut également élire un secrétaire qui n'est pas nécessairement un gérant et qui est chargé de la tenue du procès-verbal de chaque réunion du Conseil de Gérance.
- 24.2 Le président doit présider toutes les réunions des Gérants. En son absence, les Gérants peuvent nommer un autre gérant en qualité de président temporaire par une décision adoptée à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.
- 24.3 Tout Gérant peut participer à toute réunion des Gérants en désignant comme mandataire un autre Gérant par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen analogue de communication, la copie d'une telle désignation constituant une preuve suffisante d'un tel mandat. Un Gérant peut représenter un ou plusieurs mais pas tous les Gérants.
- 24.4 Les réunions des Gérants peuvent aussi être tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication autorisant les personnes participant à de telles réunions de s'entendre les unes les autres de manière continue et permettant une participation effective à ces réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaudra à une participation en personne et la réunion devra être considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.
- 24.5 Les Gérants ne peuvent valablement délibérer ou statuer que si la moitié au moins des Gérants est présente ou représenté à une réunion des Gérants.
- 24.6 Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des Gérants présents ou représentés. En cas de partage des voix, le président n'a pas de voix prépondérante.



24.7 Les Gérants peuvent, à l'unanimité, adopter des décisions par voie circulaire en exprimant son consentement par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication. Les Gérants peuvent exprimer leur consentement séparément, l'intégralité des consentements constituant une preuve de l'adoption des décisions. La date d'adoption de ces décisions sera la date de la dernière signature.

## Art. 25. Procès-verbaux des décisions des Gérants.

- 25.1 Le procès-verbal de toute réunion des Gérants doit être signé par le président, ou en son absence, par le président temporaire, ou par deux (2) Gérants. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par le président ou par deux (2) Gérants.
- 25.2 Les décisions du Gérant unique doivent être retranscrites dans des procès-verbaux qui doivent être signés par le Gérant unique. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou d'une autre manière devront être signés par le Gérant unique.
- Art. 26. Relations avec les tiers. La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) la signature du Gérant unique ou, si la société a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux (2) Gérants ou par (ii) la signature unique ou les signatures conjointes de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par les Gérants dans les limites d'une telle délégation.

#### E. Conseil des investisseurs

# Art. 27. Nomination, révocation et durée de mandat des Directeurs.

- 27.1 La Société peut être dotée d'un conseil d'actionnaires composé d'au moins un (1) Directeur et au plus de six (6) Directeurs (le «Conseil des Investisseurs»).
  - 27.2 Le Conseil des Investisseurs consiste en, et devra se composer comme suit:
- a. un maximum de quatre (4) directeurs de catégorie A qui peuvent être nommés en tout temps par l'Assemblée d'Actionnaires uniquement à partir d'une liste de candidats proposés par les Actionnaires à l'Assemblée d'Actionnaires (les «Directeurs de Catégorie A»);
- b. un (1) directeur de catégorie A nommé en tout temps par l'Assemblée d'Actionnaires uniquement à partir d'une liste de candidats proposés par la SCA II à l'Assemblée d'Actionnaires ou, aussi longtemps que, cette dernière n'exerce pas son droit de proposition, à partir d'une liste de candidats proposés par les Actionnaires à l'Assemblée d'Actionnaires (le «Directeur de Catégorie A Convert»)
- c. un maximum d'un (1) directeur de catégorie B indépendant nommé en tout temps par l'Assemblée d'Actionnaires uniquement à partir d'une liste de candidats proposés de temps à autre par l'Agent à l'Assemblée d'Actionnaires. Le droit qu'a SCA II de proposer une liste de candidats à la nomination en tant que Directeur de Catégorie A Convert cessera lorsque SCA III détiendra indirectement moins de quinze pour cent (15%) des actions IVG émises.
- 27.3 Les Directeurs sont nommés et peuvent être révoqués sans motif par l'Assemblée d'Actionnaires à une majorité simple des votes valablement exprimés lors d'une assemblée générale. Chaque personne nommée à la fonction de Directeur à compter de la création du Conseil d'Investisseurs exercera un mandat initial se terminant au jour de l'Assemblée d'Actionnaires annuelle statuant sur les comptes annuels de la Société, sauf en cas de révocation ou démission avant terme. Chaque Directeur suivant exercera pour la durée la plus longue entre (x) une année et (y) la période jusqu'à ce que son successeur soit valablement élu et entré dans ses fonctions conformément aux dispositions de la Loi, des présents statuts et de tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre, sauf en cas de révocation ou démission avant terme. Dans le cas où un Directeur cesse d'exercer au Conseil des Investisseurs pour quelque raison, le Conseil de Gérance devra, aussi rapidement que possible, convoquer une Assemblée d'Actionnaires pour pourvoir à cette vacance conformément aux dispositions des présents statuts et de tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre.
- Art. 28. Président. Le Président doit être l'un des Directeurs de Catégorie A et sélectionné par un vote majoritaire du Conseil des Investisseurs (comprenant le vote majoritaire des Directeurs de Catégorie A), étant entendu que le Président n'aura pas de vote décisif. Nonobstant ce qui précède, en cas d'absence du Président à une réunion du Conseil des Investisseurs, le Conseil des Investisseurs peut nommer un autre Directeur de Catégorie A à la fonction de président intérimaire de la réunion en question.
- Art. 29. Convocation des réunions du Conseil des Investisseurs. Une convocation écrite à toute réunion du Conseil des Investisseurs doit être adressée aux Directeurs au moins trois (3) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion; étant entendu que, si le Président est d'avis que les intérêts du Groupe pourraient être affectés défavorablement si l'affaire à traiter lors d'une réunion n'est pas considérée comme une urgence, la convocation écrite pourra être adressée vingt-quatre (24) heures à l'avance; étant entendu par ailleurs que le délai de convocation peut être réduit davantage avec l'accord unanime des Directeurs. La convocation est faite par courrier, facsimile ou courriel et doit contenir, entre autre, le lieu, la date et l'heure de la réunion et un ordre du jour détaillant raisonnablement les points à discuter lors de la réunion ensemble avec tous les contrats pertinents à approuver (ou résumés de leurs termes substantiels) dans la mesure de leur disponibilité. Les décisions qui ne sont pas à l'ordre du jour ou les opérations effectuées en relation avec ces décisions ne peuvent être abordées lors d'une réunion du Conseil des Investisseurs sans l'accord écrit de tous les Di-



recteurs. Un Directeur peut renoncer à une convocation (à son égard) par écrit ou par sa présence en réunion. La convocation ne sera pas requise pour une réunion dont le moment, le lieu et l'ordre du jour ont été déterminés par une résolution préalable du Conseil des Investisseurs.

## Art. 30. Quorum et conduite des réunions du Conseil des Investisseurs.

30.1 Toutes résolutions prises lors d'une réunion du Conseil des Investisseurs doivent être adoptées lors d'une réunion (la «Première Réunion») où la majorité des membres du Conseil des Investisseurs est présente ou représentée, incluant une majorité des Directeurs de Catégorie A. Si le quorum n'est pas présent dans les trente (30) minutes suivant l'heure pour la Première Réunion ou si le quorum n'est plus atteint durant la réunion, la Première Réunion devra être ajournée au même jour de la semaine suivante (si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la «Deuxième Réunion») et une convocation écrite à cette réunion devra être adressée par le Président aux autres Directeurs par courriel ou facsimile dans les vingt-quatre (24) heures suivant l'ajournement. La Deuxième Réunion requiert un quorum de la majorité des Directeurs de Catégorie A. Cette Deuxième Réunion ne pourra pas décider valablement sur des questions ne figurant pas à l'ordre du jour de la Première Réunion tel que communiqué aux Directeurs dans la convocation initiale. Si lors d'une Deuxième Réunion, le quorum requis n'est pas présent dans les trente (30) minutes suivant l'heure pour la Deuxième Réunion ou si le quorum n'est plus atteint durant la réunion, la Deuxième Réunion devra être de nouveau ajournée à une date correspondant à deux Jours Ouvrables après la réunion au même moment et au même endroit (la «Troisième Réunion») et une convocation à cette réunion devra être adressée par le Président aux autres Directeurs par courriel ou facsimile rapidement après l'ajournement. Cette Troisième Réunion requiert un quorum de deux Directeurs de Catégorie A présents ou représentés et cette Troisième Réunion ne pourra pas décider valablement sur des questions qui n'ont pas été identifiées à l'ordre du jour de la Première Réunion dans la convocation initiale circulée aux Directeurs.

30.2 Les Gérants ont le droit d'assister à toute réunion du Conseil des Investisseurs sauf décision contraire du Conseil des Investisseurs.

30.3 Les réunions du Conseil des Investisseurs devront être tenues à Luxembourg à l'endroit ou aux endroits déterminé (s) de temps à autre par le Conseil des Investisseurs.

30.4 Les Directeurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou un moyen similaire de communication par lequel tous les participants à la réunion peuvent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens de communication équivaut à une participation et une présence en personne à la réunion. Les réunions du Conseil des Investisseurs peuvent également être tenues par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence ou par tous autres moyens de communication autorisant les personnes participant à de telles réunions de s'entendre les unes les autres de manière continue et permettant une participation effective à ces réunions. La participation à une réunion du Conseil des Investisseurs par ces moyens équivaudra à une participation en personne et la réunion devra être considérée comme ayant été tenue à l'endroit au Luxembourg déterminé par une décision du Conseil des Investisseurs.

30.5 Toute décision, permise ou requise par les présents statuts ou tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre, à prendre lors d'une réunion du Conseil des Investisseurs peut être prise par les Directeurs par voie de résolutions circulaires en exprimant leur consentement écrit par facsimile, courriel ou tout autre moyen similaire de communication. Chaque Directeur peut exprimer son consentement séparément, la totalité des consentements faisant état de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera celle de la dernière signature.

# Art. 31. Vote lors des réunions du Conseil des Investisseurs.

- 31.1 Chaque Directeur a une (1) voix pour chaque décision devant être votée par le Conseil des Investisseurs.
- 31.2 Le Conseil des Investisseurs adopte toute décision et en particulier les décisions listées à l'article 31.5 (Décisions à Approbation de 50% du Conseil des Investisseurs) lors d'une réunion (ou par consentement écrit au lieu d'une réunion) par le vote ou consentement affirmatif de (i) une majorité des votes exprimés par les Directeurs présents ou représentés et votant, et (ii) une majorité des Directeurs de Catégorie A présents ou représentés et votant. Nonobstant toute disposition contraire dans les présents statuts ou dans tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre, les décisions listées à l'article 31.6 (Décisions à Approbation de 80% du Conseil des Investisseurs) sont sujettes au vote ou consentement affirmatif d'au moins 80% des Directeurs de Catégorie A ensemble avec celui du Directeur de Catégorie A Convert.
- 31.3 Les décisions concernant l'exercice par Concrete Holding I GmbH des droits de vote attachés aux actions représentant le capital social d'IVG doivent, dans la mesure du possible, être adoptées après que les Directeurs, en cas de demande en ce sens par tout Directeur, ont eu l'opportunité de discuter la question sous-jacente au sein du Conseil des Investisseurs
- 31.4 Tout Directeur a le droit de désigner un autre Directeur comme mandataire par notification écrite adressée au Conseil des Investisseurs avant la réunion du Conseil des Investisseurs en question. Le Directeur qui agit en tant que mandataire aura le droit en l'absence de son mandant d'accomplir toutes les actions que son mandant est autorisé ou habilité à accomplir et avec le même nombre de voix que son mandant. Un Directeur qui agit également comme mandataire a le droit, en cas d'absence de son mandant, à (i) une (des) voix séparée(s) pour le compte de son mandant en addition à sa propre voix et (ii) d'être compté comme partie du quorum du Conseil des Investisseurs pour son propre compte



et pour celui du Directeur pour lequel il est mandataire. Dans la mesure permise par la loi applicable ou les présents statuts, tout Directeur peut représenter en tant que mandataire un ou plusieurs Directeurs mais pas tous.

31.5 Décisions à consentement de 50% du Conseil des Investisseurs

Les décisions suivantes sont sujettes au vote ou consentement affirmatif d'au moins cinquante pour cent (50%) des membres du Conseil des Investisseurs (Décisions à consentement de 50% du Conseil des Investisseurs):

- a) Tout endettement additionnel par tout membre du Groupe (autre qu'un membre du Groupe en propriété exclusive) pour un montant supérieur à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000) et tout refinancement d'une dette existante d'un montant supérieur à cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000), dans chaque cas lorsque additionné avec tout endettement ou refinancement (le cas échéant) antérieur effectué par le Groupe durant le même exercice social;
  - b) L'adoption de et toute modification du plan d'affaires et du budget annuel du Groupe;
  - c) Toute émission de Titres dans le cadre du capital autorisé en vertu d'une Cure de Capital;
  - d) L'exclusion des droits préférentiels de souscriptions des Actionnaires;
- e) Toute acquisition ou série d'acquisition d'actifs (sauf celles dans le cadre de la Conduite Normale des Affaires et/ou lorsque les actifs sont détenus par un membre du Groupe en propriété exclusive) par le Groupe, y compris par voie de souscription d'actions, d'intérêts participatifs ou de droits de membres si la contrepartie payée (ou à payer), lorsqu'additionnée avec la contrepartie payée (ou à payer) en rapport avec toutes les acquisitions faites durant le même exercice social, excède cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000);
- f) Toute cession d'actifs et/ou de participations au capital détenus par tout membre du Groupe ayant une Juste Valeur Marchande supérieure à, lorsqu'additionnée avec la Juste Valeur Marchande de tous les actifs et/ou participations au capital objets de toutes les cessions antérieures (s'il y en a eu) faites durant le même exercice social, cinquante millions d'euros (EUR 50.000.000) (à l'exclusion d'une telle cession à tout membre du Groupe en propriété exclusive);
- g) La nomination, la suspension, le congédiement et/ou le remplacement de, et/ou toute modification des conditions substantielles d'emploi d'un membre du conseil d'administration d'IVG (ou à la suite d'une conversion en GmbH, de tout gérant d'IVG);
- h) La proposition faite à l'Assemblée d'Actionnaires de versement ou de déclaration de tout dividende ou autre distribution par la Société;
- i) L'exercice par sa filiale à propriété exclusive des droits de vote lors d'une assemblée d'actionnaires d'IVG ou de toute autre filiale;
  - j) La mise en oeuvre d'une Délégation d'Autorité ou des règles de procédure pour tout membre du Groupe;
  - k) La nomination, la révocation et/ou le remplacement des auditeurs du Groupe;
- l) Toute Transaction d'Affilié telle qu'elle peut être définie dans tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre;
- m) Toute instruction à Concrete Holding I GmbH concernant l'exercice des droits de votes relatifs aux actions IVG (sauf si une majorité plus élevée et/ou une approbation des actionnaires sont exigées en vertu des articles 31.6 (décisions à consentement de 80% du Conseil des Investisseurs), 16.1 a) (décisions à consentement de 50% des Actionnaires) et/ou 16.2 b) (décisions à consentement de 66 2/3% des Actionnaires)
  - n) Toute augmentation de capital d'IVG en vue de refinancer toute dette d'IVG contractée auprès d'Actionnaires; et
  - o) L'adoption des comptes audités de la Société et des comptes consolidés audités du Groupe.
  - 31.6 Décisions à approbation de 80% du Conseil des Investisseurs

Les décisions suivantes sont sujettes au vote ou consentement affirmatif d'au moins quatre-vingt pour cent (80%) des membres du Conseil des Investisseurs (décisions à approbation de 80% du Conseil des Investisseurs);

- a) Tout endettement additionnel par tout membre du Groupe (autre qu'un membre du Groupe en propriété exclusive) pour un montant supérieur à soixante-quinze millions d'euros (EUR 75.000.000) et tout refinancement d'une dette existante d'un montant supérieur à soixante-quinze millions d'euros (EUR 75.000.000), dans chaque cas lorsque additionné avec tout endettement ou refinancement (le cas échéant) antérieur effectué par le Groupe durant le même exercice social;
- b) Toute émission de Titres dans le cadre du capital autorisé autres qu'en vue de l'émission d'Actions SCA résultant de l'exercice de Bons de Souscription SCA;
- c) Toute cession d'actifs et/ou de participations au capital détenus par tout membre du Groupe ayant une Juste Valeur Marchande supérieure à, lorsqu'additionnée avec la Juste Valeur Marchande de tous les actifs et/ou participations au capital objets de toutes les cessions antérieures (s'il y en a eu) faites durant le même exercice social, soixante-quinze millions d'euros (EUR 75.000.000) (à l'exclusion d'une telle cession à tout membre du Groupe en propriété exclusive);
  - d) Toute cession par la Société de toutes actions de Concrete Holding I GmbH;
  - e) Toutes instructions à Concrete Holding I GmbH concernant l'exercice de droits de vote d'IVG concernant:
  - 1. La cession par Concrete Holding I GmbH de plus de 50% des actions d'IVG détenues par Concrete Holding I GmbH;
- 2. l'exercice de droit de vote IVG concernant des mesures en vertu de la loi allemande sur les transformations (Umwandlungsgesetz: UmwG) (par exemple une fusion (Verschmelzung), scission (Abspaltung), filialisation (Ausgliederung)



ou une transformation (Formwechsel) concernant IVG, à l'exception de (i) toute fusion avec une autre Société du Groupe, (ii) tout filialisation ou scission au profit d'une autre Société du Groupe et (iii) toute transformation d'IVG en une GmbH ou une Societas Europeae (SE) (les points (i) à (iii) ne nécessitent qu'une approbation du conseil à 50%). Ces dispositions s'appliquent également pour toute filiale importante d'IVG;

- 3. l'exercice de droit de vote IVG concernant toute augmentation du capital d'IVG (autre que dans le but de refinancer toute dette d'IVG contractée auprès d'Actionnaires);
  - 4. l'exercice de droit de vote IVG concernant toute liquidation d'IVG;
  - 5. toute modification des statuts d'IVG; et
- 6. tout appel public à l'épargne par tout membre du Groupe (autre qu'IVG ou l'une de ses filiales, pour lesquels le consentement de l'Assemblée d'Actionnaires est également requis).
- Art. 32. Délégations à des comités. Les Directeurs peuvent déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs à un comité du Conseil des Investisseurs ou à un Conseil de Gérance de Filiale, le cas échéant, et peut modifier, changer ou révoquer ce type de délégation à tout moment. Ces comités peuvent comprendre, sans s'y limiter, des comités de finance, de rémunération et (si nécessaire) des comités de nomination.

#### F. Surveillance de la société

## Art. 33. Conseil de surveillance.

- 33.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé de trois (3) commissaires, qui sont désignés ci-après comme les Membres du Conseil de Surveillance.
- 33.2 Les Membres du Conseil de Surveillance ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les opérations de la Société.
- 33.3 L'Assemblée d'Actionnaires nomme les Membres du Conseil de Surveillance à partir d'une liste de candidats soumise par le Conseil des Investisseurs à l'Assemblée des Actionnaires, et détermine leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut pas excéder une (1) année. Les Membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut désigner un président parmi ses membres.
- 33.4 Tout Membre du Conseil de Surveillance peut être révoqué à tout moment, sans préavis et avec ou sans motif, par l'Assemblée d'Actionnaires.
- 33.5 Si l'Assemblée d'Actionnaires nomme un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, le Conseil de surveillance est supprimé en tant qu'organe, sauf si les actionnaires de la Société en décident autrement.
- 33.6 Tout réviseur d'entreprises agréé ne peut être révoqué par l'Assemblée d'Actionnaires que pour juste motif, ou qu'avec son accord.

## Art. 34. Conduite des réunions.

- 34.1 Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son président ou des Gérants au lieu mentionné dans la convocation. Les réunions du Conseil de Surveillance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation.
- 34.2 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Surveillance doit être adressée aux Membres du Conseil de Surveillance vingt-quatre (24) heures au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence devront être mentionnées dans la convocation. Cette convocation peut être omise si chaque Membre du Conseil de Surveillance y consent par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou tout autre moyen analogue de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du Conseil de Surveillance dont le lieu et l'heure auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le Conseil de Surveillance.
- 34.3 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les Membres du Conseil de Surveillance seraient présents ou représentés à une réunion du Conseil de Surveillance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les Membres du Conseil de Surveillance.
- 34.4 Tout Membre peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance en désignant comme mandataire un autre membre par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication, un autre Membre comme son mandataire, la copie d'une telle désignation constituant une preuve suffisante d'un tel mandat. Un Membre peut représenter un ou plusieurs mais pas tous les autres Membres du Conseil de Surveillance.
- 34.5 Les décisions prises par le Conseil de Surveillance sont retranscrites dans des procès-verbaux signés par le président de séance. Les copies des extraits de procès-verbaux produits en justice ou d'une autre manière sont signées par le président de séance ou par deux (2) Membres du Conseil de Surveillance.
- 34.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés. En cas de partage de voix, le président du Conseil de Surveillance n'a pas de voix prépondérante.



- 37.7 Le Conseil de Surveillance peut adopter à l'unanimité des décisions par voie circulaire en exprimant son consentement par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication. Les Membres du Conseil de Surveillance peuvent exprimer leur consentement séparément, l'intégralité des consentements constituant une preuve de l'adoption des décisions. La date d'adoption de ces décisions sera la date de la dernière signature.
- 34.8 Les réunions du Conseil de Surveillance peuvent se tenir par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

# G. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

**Art. 35. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

# Art. 36. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

- 36.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et les Gérants dressent un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi.
- 36.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pourcent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pourcent (10%) du capital social de la Société.
- 36.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un Actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'Actionnaire apporteur y consent.
- 36.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pourcent (10%) du capital social.
- 36.5 Sur proposition des Gérants, l'Assemblée d'Actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.
- 36.6 Les distributions aux Actionnaires seront effectuées en proportion du nombre d'Actions qu'ils détiennent dans la Société.

# Art. 37. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

- 37.1 Le Conseil de Gérance peut, avec le consentement préalable du Conseil des Investisseurs, décider de distribuer des acomptes sur dividendes, en numéraire ou en nature, dans le respect des conditions prévues par la Loi.
- 37.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée aux Actionnaires sous réserve des dispositions de la Loi et des présents statuts.

# H. Liquidation

# Art. 38. Liquidation.

- 38.1 En cas de dissolution de la Société, conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'Assemblée d'Actionnaires ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.
- 38.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera réparti entre les Actionnaires en proportion du nombre des Actions qu'ils détiennent dans la Société.

# I. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 39. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi et tout pacte d'Actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre.

## J. Définitions

Dans les présents statuts, sauf stipulation expressément contraire, les termes en majuscules cités ci-dessous auront les significations suivantes:

«Affilié» désigne, en rapport avec toute personne (y compris, sans s'y limiter, une personne qui est une fiducie à participation unitaire, une fiducie de placement, une société anonyme, une société à responsabilité limitée, une société en commandite ou une société en nom collectif (mais à l'exclusion de toute personne physique)):

- a) toute autre personne (i) Contrôlée par cette première personne ou tout autre Affilié de cette dernière, (ii) qui Contrôle cette première personne ou tout autre Affilié de cette dernière, ou (iii) qui avec cette première personne ou tout autre Affilié de cette dernière est sous le Contrôle commun de quelqu'un d'autre;
- b) tout autre fonds ou société (y compris, sans s'y limiter, toute fiducie à participation unitaire, fiducie de placement, société anonyme, société à responsabilité limitée, société en commandite ou société en nom collectif) qui est conseillé



par, ou dont les actifs ont gérés ou conseillés (que ce soit individuellement ou collectivement avec d'autres) de temps à autre par cette personne (ou une entreprise partie du groupe de cette personne à l'heure actuelle) ou tout Affilié de cette dernière;

c) tout autre fonds ou société (y compris, sans s'y limiter, toute fiducie à participation unitaire, fiducie de placement, société anonyme, société à responsabilité limitée, société en commandite ou société en nom collectif) qui est (ou dont la société mère de tête directe ou indirecte ou le fonds parent de tête direct ou indirect est) conseillé par, ou dont les actifs sont gérés (que ce soit individuellement ou collectivement avec d'autres) de temps à autre par un associé commandité, un fiduciaire, une personne désignée, un gérant ou un conseiller de cette personne (ou une entreprise partie du groupe de cette personne à l'heure actuelle) ou tout Affilié de cette dernière,

étant entendu qu'aucun membre du Groupe ne peut être considéré comme un Affilié d'un Actionnaire Standard et qu'aucun Actionnaire Standard ne peut être considéré comme un Affilié d'un membre du Groupe;

«Accords Transactionnels» désigne tout pacte d'actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre, les présents statuts, les termes et conditions de tous bons de souscription émis de temps à autre par la Société, les termes et conditions en relation avec tous instrument de dettes ou de capitaux propres qui peuvent être émis par la Société de temps à autre et les contrats de souscription concernant ces bons de souscription et/ou instruments de dettes ou de capitaux propres;

«Actionnaire Standard» désigne tout Actionnaire, à l'exclusion de tout membre du Groupe et du Trust;

«Actionnaires» et individuellement un «Actionnaire» désigne les Personnes qui peuvent de temps à autre détenir des Actions dans le capital social de la Société;

«Actions SCA» désigne (i) les Actions Ordinaires et (ii) tous titres ou autres intérêts émis ou pouvant être émis directement ou indirectement en rapport avec les titres listés sous (i) (ou leurs successeurs en vertu de cette clause (ii)) par le biais de dividendes, fractionnement ou autre transaction ou en rapport avec une combinaison de titres, recapitalisation, fusion, regroupement, échange, conversion, rachat ou autre transaction de réorganisation et tous titres et autres intérêts convertibles en tout ce qui précède;

«Agent» désigne une société luxembourgeoise indépendante prestataire de services professionnels désignée par la Société de temps à autre en vue de rendre certains services de domiciliation à la Société;

«Assemblée d'Actionnaires» désigne l'Assemblée d'Actionnaires de la Société dûment convoqués en conformité avec les présents statuts, la Loi et de tout pacte d'actionnaires relatif à la Société pouvant exister de temps à autre;

«Associé Commanditaire Initial» désigne Concrete Investment II Limited Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185144 et l'associé commanditaire initial de la Société;

«Bons de Souscription SCA» désigne (i) tous les bons de souscription pour acheter des Actions SCA ou pour souscrire de nouvelles Actions SCA ayant les droits spécifiés dans les termes et conditions des Bons de Souscription SCA (Termes et Conditions des Bons de Souscription SCA) et (ii) tous titres et autres intérêts émis ou pouvant être émis directement ou indirectement en rapport avec les titres listés sous (i) (ou leurs successeurs en vertu de cette clause (ii)) par le biais de dividendes, fractionnement ou autre transaction ou en rapport avec une combinaison de titres, recapitalisation, fusion, regroupement, échange, conversion, rachat ou autre transaction de réorganisation et tous titres et autres intérêts convertibles en tout ce qui précède mais à l'exclusion, sous cette clause (ii), de toutes Actions SCA (et leurs successeurs en vertu de la définition des Actions SCA) reçues suite à l'exercice des bons de souscription désignés sous (i);

«Conduite Normale des Affaires» désigne, en rapport avec toute personne, ses (i) activités de commerce, fabrication, marketing et activités en relation avec ces dernières, et/ou (i) activités de financement et de dépense en capital, dans chaque cas en consistance avec les pratiques d'affaires historiques de cette personne et autres que les activités listées aux articles 31.5 (décisions à approbation de 50% du Conseil des Investisseurs), 31.6 (décisions à approbation de 80% du Conseil des Investisseurs), 16.1 (décisions à consentement de 50% des Actionnaires) et 16.2 (décisions à consentement de 66% 2/3 des Actionnaires);

«Conseil de Gérance» désigne le conseil de gérance de la Société de temps à autre;

«Conseil de Gérance de Filiale» désigne, en rapport avec toute Filiale du Groupe, le Conseil de Gérance ou les directeurs (ou l'organe gouvernant similaire) de cette Filiale du Groupe;

«Conseil des Investisseurs» a la signification précisée à l'article 27.1;

«Conseil de Surveillance» a la signification précisée à l'article 33.1;

«Contrôle» (y compris les termes «Contrôlé» ou «Contrôlant») désigne de temps à autre:

- a) dans le cas d'un organe social, le droit d'exercer plus de cinquante pour cent (50%) des voix exerçables lors d'une réunion de l'organe social, ensemble avec le droit de nommer plus de la moitié de ses directeurs;
- b) dans le cas d'une société en nom collectif ou d'une société en commandite, le droit d'exercer plus de cinquante pour cent (50%) des voix exerçables lors d'une assemblée des associés de cette société en nom collectif ou en commandite (et dans le cas d'une société en commandite, de chacun des associés commandités);
- c) dans le cas d'un portefeuille de fonds, de comptes ou d'investissement, le droit d'être le gestionnaire ou le conseiller de ce portefeuille de fonds, de comptes ou d'investissement (selon le cas); et



d) dans le cas de toute autre personne, le droit d'exercer une majorité des droits de vote or de contrôler autrement cette personne (y compris par accord contractuel),

que ce soit en vertu de dispositions comprises dans son acte de constitution ou ses statuts ou, le cas échéant, son certificat de constitution ou ses règlements ou autres documents constitutifs or tout contrat ou accord avec toutes autres personnes;

«Cure de Capital» désigne une injection de capital dans le Groupe par le biais de l'émission de Titres;

«Délégation d'Autorité» désigne une délégation d'autorité par le Conseil de Gérance telle qu'approuvée par le Conseil des Investisseurs effectuée de temps à autre pour la gestion des membres du Groupe autres que le GP, l'Associé Commanditaire Initial et la Société;

«Deuxième Réunion des Actionnaires» a la signification précisée à l'article 15.2;

«Deuxième Réunion» a la signification précisée à l'article 30.1;

«Directeur» désigne tout membre du Conseil des Investisseurs;

«Directeur de Catégorie A» désigne tout Directeur de catégorie A nommé en vertu de l'article 27.2;

«Directeur de Catégorie A Convert» désigne tout directeur de catégorie A nommé en vertu de l'article 27.2 sur proposition de SCA II.

«Distribution» désigne toute distribution, paiement ou remboursement effectué par la Société à un Actionnaire (directement ou indirectement) en rapport avec les Actions SCA, que ce soit en numéraire, en propriété ou en titres et que ce soit par distribution du produit de liquidation ou autrement; étant entendu que rien de ce qui suit ne peut être considéré comme une Distribution pour les besoins des présents statuts: (i) toute distribution en rapport avec une recapitalisation ou un échange de Titres de Participation SCA; (ii) toute distribution en rapport avec un dividende ou un fractionnement d'intérêt participatif; (iii) toute distribution en rapport avec l'exercice or l'échange de Titres de Participation SCA en conformité avec leur termes; et (iv) tous frais ou rémunérations payés à un Actionnaire en raison de sa qualité d'employé, officier, consultant ou autre prestataire de services à la Société ou à toute Filiale du Groupe;

«Filiale du Groupe» désigne toute personne qui est une filiale de la Société de temps à autre (le cas échéant);

«Gérant» désigne un membre du Conseil de Gérance; si la Société est gérée par un seul Gérant, le cas échéant et en l'absence de mention expresse du terme «Gérant» dans les présents statuts, une référence aux «Gérants» doit être entendue comme une référence au «Gérant».

«GP» désigne Concrete Investment II GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185070 et l'associé commandité unique et gérant de la Société;

«Groupe» désigne le Trust, le GP, l'Associé Commanditaire Initial et la Société et leurs filiales respectives de temps à autre, à l'exclusion d'IVG;

«Groupe SCA» désigne la Société et Filiales du Groupe;

«IVG» désigne IVG Immobilien AG;

«Jour Ouvrable» désigne un jour, sauf un samedi, dimanche ou jour férié, qui est un jour ouvré bancaire en République Fédérale d'Allemagne, au Grand-Duché de Luxembourg et au Royaume-Uni; étant entendu que si un délai de convocation ou pour entreprendre une action expire un jour qui n'est pas un Jour Ouvrable, le délai est automatiquement prorogé au premier Jour Ouvrable suivant ce jour;

«Juste Valeur Marchande» désigne (i) en rapport avec tous Titres, le produit en espèces que le détenteur de ces Titres aurait le droit de recevoir suite à une distribution hypothétique du produit de liquidation de la Société, où le produit brut à distribuer est égal au produit net suite à une vente hypothétique dans des conditions normales de tous les actifs de la Société et des Filiales du Groupe à leur valeur marchande entre un acheteur consentant et un vendeur consentant, et (ii) en rapport avec la propriété, le prix de transfert auquel cette propriété serait transférée lors d'une vente sans lien de dépendance entre des parties non affiliées, à chaque fois telle que déterminée de bonne foi par le Conseil de Gérance avec l'approbation du Conseil des Investisseurs;

«Loi» désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;

«Membre» désigne un membre du Conseil de Surveillance de temps à autre;

«SCA» désigne la Société;

«Première Réunion» a la signification précisée à l'article 30.1;

«Première Réunion des Actionnaires» a la signification précisée à l'article 15.2;

«Président» désigne le Directeur désigné de temps à autre comme président du Conseil des Investisseurs parmi les membres du Conseil des Investisseurs;

«SCA II» désigne Concrete Investment II S.C.A., une société en commandite par actions organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185143;

«Titres» désigne les Titres de Participation SCA, ensemble avec tous autres titres de dette ou de participation émis de temps à autre par la Société, y compris pour éviter toute confusion et sans s'y limiter, tous bons de souscriptions,



options, actions fictives, droits à l'appréciation de la valeur de l'action et droits de conversion, échange ou souscription, mais à l'exclusion de tout instrument de dette traçant que la Société peut émettre de temps à autre;

«Titres de Participation SCA» désigne les Actions SCA et les Bons de Souscription SCA;

«Troisième Réunion des Actionnaires» a la signification précisée à l'article 15.2;

«Troisième Réunion» a la signification précisée à l'article 30.1;

«Trust» désigne Stichting Concrete I, un trust néerlandais, organisé selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Barbara Strozzilaan 101, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas et enregistré au registre de commerce d'Amsterdam sous le numéro 58567763 et l'associé unique du GP.»

## Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société approuve et autorise le rachat par la Société jusqu'à dix millions (10.000.000) d'actions ordinaires de la Société pour un prix d'un centime d'Euro par action (EUR 0,01) et autorise le conseil de gérance de la Société à mettre en...uvre ce rachat.

Cette autorisation est limitée à une période de cinq (5) ans à compter de la publication du présent acte dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association du Luxembourg.

## Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires de la Société décide de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société en remplacement de Concrete Investment I GP S.à r.l. en tant qu'unique gérant de la Société:

- Madame Zamyra H. Cammans, née à Utrecht, aux Pays-Bas, le 11 février 1969, résidant professionnellement au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg; and
- Monsieur Tomasz Bieniek, né à Plock, Pologne, le 6 octobre 1981, résidant professionnellement au 52-54 Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

avec effet immédiate et jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015.

## Frais et dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimés à quatre mille Euros (EUR 4.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des parties comparantes, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, mandataires ont signés, avec le notaire, le présent acte.

Signé: P. HARLES et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2014. LAC / 2014 / 37031. Reçu soixante quinze euros-75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 18 août 2014.

Référence de publication: 2014127723/1715.

(140144204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2014.

## Jabil Luxembourg Manufacturing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 105.093.

Rectificatif des comptes annuels se terminant au 31 Août 2012, enregistrés à Luxembourg - Sociétés, le 07 Août 2014, référence L140142997

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 Août 2014.

Jabil Luxembourg Manufacturing S.à r.l.

Référence de publication: 2014127226/14.

(140143704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck